

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
 Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site:** www.dknews.dz / **e-mail:** contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 5 février 2026 / 17 chaabane 1447 - N° 4016 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERIF ABDELLADJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - CHINE

Le président de la République adresse un message à son homologue chinois

P. 24

COOPÉRATION ALGÉRIE - PNUD

Le développement social au cœur des priorités nationales

P. 24

ALGÉRIE - PORTUGAL

Les relations bilatérales sont excellentes et spéciales (MAE portugais)

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Hydrocarbures, infrastructures stratégiques et hydraulique au cœur des priorités du Gouvernement



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier à Alger, une réunion du Gouvernement consacrée à plusieurs dossiers stratégiques majeurs, reflétant les orientations économiques et sociales définies par les plus hautes autorités du pays. P. 3

LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

Un pas décisif vers l'intégration Nord-Sud

P. 4

RAMADHAN 2026

L'État anticipe tous les fronts, de l'approvisionnement des marchés à la régulation de l'audiovisuel

P. 3

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Réunion de coordination pour évaluer le bilan des activités réalisées

P. 3

SANTÉ

Le piment permet de vivre plus longtemps

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF (5^e J)

Le MCA pour confirmer, la JSK en quête d'un miracle

P. 21



AÏN-DEFLA

La ministre de la Culture insiste sur la nécessité de valoriser le classement de la ville de Miliana en tant que patrimoine architectural et arabe

P. 16

ANP
L'Armée nationale populaire intensifie la lutte antiterroriste et le combat contre la criminalité organisée à l'échelle nationale

P. 24

**MARDI LE 10 FÉVRIER 2026
À 10H00**

**Dr Fethi Benachenou
Médecin généraliste
Sera l'invité du Forum
DK NEWS**



Au cours de cette rencontre, il abordera le thème « Les maladies chroniques et le jeûne ». La rencontre se tiendra au Centre de Presse CHERBAL ABDEL-MADJID, au siège du journal DK NEWS, situé, 03 rue du Djurdjura BEN AKOUN - ALGER

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales



Le Conseil de la nation tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, indique, mercredi, un communiqué de cette institution.

Les questions orales concerneront les secteurs de l'intérieur, des collectivités locales et des transports, de l'industrie, des travaux publics et des infrastructures de base, ainsi que du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, précise la même source.

MÉTÉO Des pluies orageuses attendues dans plusieurs wilayas du pays



Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de rafales de vent, affecteront, aujourd'hui, plusieurs wilayas du pays, indique l'Office national de météorologie dans un Bulletin météo spécial (BMS).

De niveau de vigilance Orange, ce BMS concerne les wilayas de Mostaganem, Chlef, Relizane, Tissemsilt et Tiaret, avec des cumuls estimés entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm.

Ces averses affecteront également Tipasa, Alger, Boumerdes, Tizi Ouzou, Béjaïa, Aïn Defla, Blida, Médéa et Bouira, jusqu'à jeudi à 3h00, avec des cumuls estimés entre 30 et 50 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm.

Les pluies affecteront aussi Jijel, Skikda, Mila, Bordj Bou Arreridj, Sétif, le nord de M'sila, Batna et le nord de Biskra, avec des cumuls estimés entre 20 et 40 mm.

CLIN D'EIL

ORAN

Ouverture de la 7^e édition du Salon international du chocolat et du café



La 7^e édition du Salon international du chocolat et du café a été ouverte, mercredi, au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, avec la participation de plus de 120 exposants, parmi des professionnels, artisans et acteurs du secteur, nationaux et étrangers.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée par l'établissement Vision Future, s'est déroulée sous la supervision du directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, Noureddine Aimar, représentant le ministère de tutelle qui parraine le salon, en présence des ambassadeurs de plusieurs pays africains accrédités en Algérie.

Dans une déclaration à la presse, le même responsable a indiqué que l'organisation de ce salon s'inscrit dans le cadre du soutien aux secteurs liés à l'hôtellerie, au tourisme et à la restauration, saluant l'amélioration de la qualité des produits algériens conformes aux normes internationales.

Le commissaire du salon, Mohamed Graya, a précisé que cette édition enregistre la participation de plus de 120 exposants représentant l'ensemble des maillons de la chaîne de production du chocolat et du café, allant des entreprises d'équipements et de machines aux fournisseurs de matières premières, en passant par les producteurs de confiseries, de chocolat, de café et de dérivés de la boulangerie ainsi que des arômes. Il a estimé que le salon est devenu une plateforme professionnelle intégrée d'échange d'expériences et de présentation des dernières innovations du secteur.

Cette édition se distingue également par l'organisation de concours professionnels quotidiens, notamment dans les catégories des "cocktails", des "pâtisseries en trompe-l'œil" et du chocolat, ainsi que par un concours d'art chocolatier prévu le quatrième jour. Un espace "Cook Show" a également été aménagé pour des démonstrations de boulangerie et de pâtisserie animées par des chefs professionnels.

EL BAYADH Inhumation de la dépouille du moudjahid Abdelli Abid



La dépouille du moudjahid Abdelli Abid a été inhumée mardi au cimetière Sidi-Ahmed à El Bayadh, a-t-on appris auprès de la Direction des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya. Le défunt s'est éteint à l'âge de 86 ans.

Né en 1940 dans la commune de Stiten (wilaya d'El Bayadh), le regretté a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale en 1959. Il a été arrêté par l'occupant français dans les monts d'El Khamssouat, dans les environs de la commune de Sidi Taïfour.

Il a été incarcéré à la prison de Lghassoul dans la même wilaya, avant d'être transféré à la prison de Barberousse à Alger, où il a subi les formes les plus atroces de torture de la part du colonisateur durant la période allant d'avril 1961 à avril 1962, selon la même source.

Suite à cette douloureuse perte, le directeur de wilaya des moudjahidine et des ayants droit, Sid Ahmed Trari, a adressé un message de condoléances et de compassion à la famille du moudjahid défunt, priant Allah Tout-Puissant d'accorder à son âme Sa vaste miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'inspirer à ses proches patience et réconfort.

Jeudi 5 février 2026

Horaire des prières



| | |
|-----------|-------|
| Fajr : | 06h18 |
| Dohr : | 13h02 |
| Asr : | 15h54 |
| Maghreb : | 18h17 |
| Isha : | 19h40 |

MÉTÉO

| | Alger | Oran | Annaba | Béjaïa | Tamanrasset | |
|--|-------|------|--------|--------|-------------|-----|
| | 21° | 24° | 20° | 21° | 31° | 15° |
| | | | | | | 12° |
| | | | | | | 13° |

TRANSPORT AÉRIENNE

Air Algérie renforce son ancrage africain avec la reprise de la ligne Alger-Johannesburg

Air Algérie poursuit sa stratégie de renforcement de son réseau africain avec la reprise officielle de la liaison aérienne entre Alger et Johannesburg.

Le premier vol a été opéré avec succès, marquant le retour de cette destination stratégique, désormais desservie à raison de trois vols hebdomadaires. Cette relance s'inscrit dans la volonté du transporteur national de répondre à une demande croissante pour les destinations africaines à fort potentiel.

Elle traduit également l'ambition d'Air Algérie de consolider sa présence sur le continent, en favorisant les échanges économiques, touristiques et culturels entre l'Algérie et l'Afrique du Sud.

La liaison Alger-Johannesburg constitue un axe important pour les voyageurs d'affaires, les opérateurs économiques et les membres de la diaspora.

Elle offre de nouvelles opportunités de connexion, tout en renforçant la position d'Alger comme hub régional reliant l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient.

Dans un communiqué, Air Algérie a invité ses clients à se rapprocher de ses agences commerciales ou à contacter son centre d'appel pour toute information complémentaire, soulignant son engagement à améliorer continuellement la qualité de ses services.

À travers cette initiative, la compagnie nationale confirme sa contribution à la dynamique d'intégration africaine et à la promotion des échanges Sud-Sud, en phase avec la vision stratégique de l'Algérie sur le continent.

Abed MEGHIT

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Tindouf : démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogues et de comprimés psychotropes (Gendarmerie nationale)

Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tindouf ont mis fin, lors de deux opérations distinctes, aux activités d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogues et de comprimés psychotropes, a indiqué mercredi un communiqué des mêmes services.

Cette opération a été menée suite à des "informations parvenues à la brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Tindouf, selon lesquelles un réseau criminel s'adonne au trafic de comprimés psychotropes et de drogues dures". En coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Tindouf, "le lieu suspect a été perquisitionné, ce qui a permis l'arrestation de quatre (4) individus, dont deux (2) femmes, ainsi que la saisie de 92 g de kif traité, 92 comprimés de type +Ecstasy+, un sachet de cocaïne brute d'un poids de 8,2 g, 15 petits sachets contenant de la cocaïne et 773 comprimés psychotropes de type +Prégarabine+", précise le communiqué.

L'opération s'est également soldée par la saisie d'une "arme blanche, d'une somme de 79.000 DA issue des revenus du trafic, d'une balance électrique et de cinq (5) téléphones portables", ajoute le communiqué.

La seconde opération a été menée au niveau des postes de contrôle de la Gendarmerie nationale au point kilométrique (PK 40), où "un individu a été interpellé à bord d'un bus de transport de voyageurs, en possession d'un sachet contenant 100 grammes de drogue dure (cocaïne)." Un dossier judiciaire a été constitué dans cette affaire, et les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes", conclut le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Hydrocarbures, infrastructures stratégiques et hydraulique au cœur des priorités du Gouvernement

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier à Alger, une réunion du Gouvernement consacrée à plusieurs dossiers stratégiques majeurs, reflétant les orientations économiques et sociales définies par les plus hautes autorités du pays.

Par Abed MEGHIT

Cette réunion a permis d'examiner des projets structurants liés aux hydrocarbures, aux infrastructures de transport et à l'approvisionnement en eau, dans une vision globale de développement durable et équilibré.

Le Gouvernement a d'abord entendu une communication détaillée sur le plan de développement des hydrocarbures pour la période 2026-2030.

Ce plan constitue un cadre stratégique essentiel pour l'évolution du secteur énergétique, pilier fondamental de l'économie nationale.

Il s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du Président de la République, visant notamment le renforcement des filières de raffinerie, de pétrochimie, de fertilisants et de dessalement de l'eau de mer.

L'objectif est d'améliorer la valorisation des ressources nationales, de consolider la sécurité énergétique du pays et de renforcer les capacités industrielles, tout en soutenant une croissance économique durable.

La réunion a également été marquée par l'examen du financement du projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Menia, assuré par la Banque africaine de développement.

Ce projet d'envergure nationale s'inscrit dans le plan de modernisation du ré-



seau ferroviaire, à travers l'interconnexion des régions et l'accompagnement des mégaprojets à fort rendement économique.

Il vise à dynamiser les échanges, réduire les coûts logistiques et soutenir le développement des régions du Sud.

Dans le même esprit de rationalisation et d'efficacité, le Gouvernement s'est penché sur la situation de la nomenclature des projets d'équipement inscrits au budget de l'Etat.

Cette démarche vise à assainir les opérations devenues sans objet afin de

réorienter les ressources publiques vers l'achèvement des programmes en cours présentant un impact économique et social avéré.

Sur le plan de l'innovation et de la recherche appliquée, une présentation a été consacrée à un nouvel aliment destiné à l'engraissement des ovins, baptisé « Sheep Date ».

Ce produit innovant, breveté et développé par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra, repose sur la valorisation des rejets de dattes. Il s'inscrit dans

une stratégie de substitution aux importations de maïs fourrager et de soutien à la filière agricole nationale.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi de l'approvisionnement en eau potable, notamment dans les régions confrontées à un stress hydrique accentué, le Gouvernement a examiné le lancement des projets de réalisation des stations de déminéralisation à Tamanrasset et Tindouf, décidés par le Président de la République.

Ces projets visent à garantir un accès durable à l'eau potable et à améliorer les conditions de vie des populations du Sud.

Enfin, la réunion a permis de faire le point sur l'état d'avancement de l'opération d'importation et de distribution des bus destinés au transport public, dans le cadre du programme présidentiel portant sur l'acquisition de 10 000 nouveaux bus pour le renouvellement du parc national de transport de voyageurs.

Cette initiative traduit la volonté des pouvoirs publics d'améliorer la mobilité urbaine et interurbaine, au bénéfice direct des citoyens.

À travers ces dossiers, le Gouvernement confirme sa détermination à mettre en œuvre une politique cohérente, axée sur la valorisation des ressources nationales, le développement des infrastructures structurantes et l'amélioration continue du cadre de vie des citoyens.

RAMADHAN 2026

L'État anticipe tous les fronts, de l'approvisionnement des marchés à la régulation de l'audiovisuel

Par Abed MEGHIT

À l'approche du mois sacré de Ramadhan 2026, dont la nuit du doute est fixée au mardi 17 février, les pouvoirs publics ont engagé une mobilisation anticipée et multiséctorielle afin d'assurer le bon déroulement de cette période particulière, tant sur le plan de la consommation que sur celui des contenus médiatiques.

Depuis plusieurs semaines, les différents départements ministériels sont à pied d'œuvre pour répondre aux attentes des citoyens.

Du côté de l'approvisionnement des marchés, la ministre du Commerce intérieur, Amel Abdellatif, multiplie les réunions avec les cadres de son secteur afin de garantir la disponibilité des produits de grande consommation et de prévenir toute spéculation.

Cette action est renforcée par l'implication des autorités locales, à l'image du ministre-wali d'Alger, Mohamed Ab-

denour Rabehi, qui a établi dès le mois de novembre un programme spécial pour la capitale, portant sur l'approvisionnement, l'adaptation du transport public et la permanence nocturne des commerçants.

Sur instruction du président de la République, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé le 13 janvier dernier une réunion interministérielle consacrée aux mesures spécifiques liées au mois de Ramadhan.

Au-delà des produits alimentaires, une attention particulière a été accordée à la disponibilité de la liquidité, notamment au niveau des bureaux d'Algérie Poste et des guichets automatiques, afin de faciliter les transactions des citoyens.

Pour assurer la stabilité des prix, une commission multisectorielle a été mise en place, chargée de suivre l'évolution du marché tout au long du mois sacré.

Cette approche traduit une volonté de préserver le pouvoir d'achat et de garantir un climat de sécurité sociale. Parallèlement à cette "consommation de l'appareil digestif",

une autre forme de consommation retient l'attention des autorités : celle des contenus audiovisuels. Consciente des dérives observées lors des précédents Ramadhan, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel a pris les devants en rappelant fermement aux chaînes de radio et de télévision leurs obligations légales.

L'ANRA a mis en garde contre les contenus contraires aux références religieuses et nationales, aux valeurs sociales, ou portant atteinte aux bonnes mœurs et à la dignité humaine. Elle a également rappelé les sanctions déjà prononcées par le passé, notamment la suspension de chaînes ayant privilégié l'audimat au respect des victimes lors de faits dramatiques.

La question de la publicité a aussi été encadrée, avec le rappel de la limitation fixée à dix minutes par heure durant le Ramadhan.

L'objectif affiché est clair : tempérer l'appétit démesuré du profit et préserver l'esprit du mois sacré, en protégeant le public contre les excès et les dérives.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Réunion de coordination pour évaluer le bilan des activités réalisées

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saiti, a tenu une réunion de coordination regroupant des cadres de l'administration centrale, consacrée à l'évaluation du bilan des activités récemment réalisées, indique mercredi un communiqué du ministère.

Cette réunion a été "consacrée à l'évaluation du bilan des activités réalisées durant la période allant du 22 janvier au 2 février 2026, à l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des instructions et orientations qu'il a données lors des réunions précédentes, ainsi qu'à l'écoute d'exposés exhaustifs sur les différentes réalisations accomplies, qui ont reflété une dynamique positive et des efforts soutenus visant à améliorer, à moderniser et à simplifier les procédures d'accès des usagers au service public, notamment à travers l'adoption de solutions numériques à distance".

Dans ce contexte, le ministre a salué les

résultats enregistrés, appelant à "redoubler d'efforts en vue de simplifier davantage les procédures administratives et d'accélérer la cadence de numérisation des services, particulièrement ceux assurés à distance, de manière à garantir l'amélioration de la qualité du service et à consacrer les principes de transparence et d'efficacité".

M. Saiti a insisté également sur "la nécessité de faire face avec rigueur à tout dépassement ou pratique susceptible de porter atteinte à l'intérêt du citoyen ou d'entraver le processus de simplification des procédures", insistant sur "le renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle périodique des services fournis au niveau des organismes sous tutelle, ainsi que la prise des mesures correctives requises en cas de dysfonctionnements constatés".

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des organismes sous tutelle, le mi-

nistre a souligné "l'importance d'adopter le principe de l'efficacité dans la gestion administrative et financière, avec une exploitation optimale des ressources humaines, étant la véritable richesse de l'administration, appelant à "la valorisation des diplômes et des aptitudes acquises par l'agent après son recrutement, dans le cadre d'une politique incitative encourageant l'acquisition du savoir et contribuant à l'amélioration des performances, ce qui est à même d'impacter positivement la qualité du service public et d'assurer la transition d'une administration traditionnelle vers une administration moderne valorisant ses ressources humaines".

Il a également appelé à "la consécration des principes de transparence et d'égalité des chances dans les concours de recrutement, tout en accordant la priorité aux compétences et aux meilleurs profils, et à l'adoption de la gestion électronique des ressources humaines au sein d'un plan

stratégique directeur, fondé sur une méthodologie axée sur les objectifs et les résultats, de manière à renforcer les principes de la bonne gouvernance".

Dans le même contexte, le ministre a insisté sur "la nécessité de rationaliser les dépenses sans porter préjudice aux droits des usagers, notamment en ce qui concerne les services et prestations fournis par la sécurité sociale", soulignant que la gestion doit s'opérer "selon un plan rigoureux, précis, avec des objectifs clairs et des résultats évaluables et suivis".

Enfin, M. Saiti a appelé à "l'intensification de la coordination entre les différentes structures et à l'adoption d'une évaluation périodique de la performance, afin de garantir une amélioration continue du service public et de renforcer la confiance du citoyen envers une administration qui soit à son service et à sa disposition", conclut le communiqué.

APS

ALGÉRIE -ARABIE SAOUDITE M. Belmehdi reçoit le ministre saoudien du Hadj et de la Omra

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, mercredi à Alger, le ministre du Hadj et de la Omra du Royaume d'Arabie saoudite, Tawfiq Bin Fawzan Al-Rabiah.

A cette occasion, les deux ministres ont présidé une rencontre de coordination, consacrée à l'examen des dispositions organisationnelles relatives à la saison du hadj 1447H/2026.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre, M. Belmehdi a rappelé que "l'Etat algérien, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance capitale au dossier du hadj et de la omra", précisant que les différents secteurs concernés "travaillent en parfaite coordination afin d'assurer les meilleures conditions organisationnelles, sanitaires et logistiques aux pèlerins".

Ces efforts "rejoignent ceux consentis par les autorités du Royaume d'Arabie saoudite pour garantir toutes les facilités nécessaires à la réussite de cette saison du hadj", a-t-il ajouté.

De son côté, le ministre saoudien a indiqué que sa visite en Algérie vise à renforcer le travail et la coordination afin d'offrir les meilleurs services aux pèlerins venant d'Algérie", soulignant que les entretiens avec son homologue algérien ont porté sur les moyens de développer les services proposés aux pèlerins.

Pour sa part, le Directeur général de l'office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Tahar Braik, a relevé l'importance de cette rencontre d'orientation dans le renforcement de la coordination, tant sur le plan opérationnel qu'institutionnel, rappelant les efforts déployés en matière de modernisation de la gestion et de développement des mécanismes d'organisation et de prise en charge des pèlerins algériens.

DJAMAÂ DJAZAÏR Cheikh Mohamed Maâmoune Al-Kacimi Al-Houceini préside une cérémonie à l'occasion du 2e anniversaire de l'ouverture de Djamaâ El-Djazaïr

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoune Al-Kacimi Al-Houceini, a présidé, mardi à Alger, une cérémonie à l'occasion du 2e anniversaire de l'ouverture de Djamaâ El-Djazaïr, placée sous le slogan "Pour une référence nationale authentique".

Dans son allocution prononcée à cette occasion, en présence de hauts responsables de l'Etat, de plusieurs membres du Gouvernement et de représentants de diverses instances nationales, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a souligné que l'inauguration par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de cet édifice religieux "n'était pas une simple cérémonie d'ouverture d'un joyau architectural unique, mais une annonce symbolique du retour de la mosquée Djamaâ El-Djazaïr à sa place naturelle au cœur du projet national, en tant qu'espace fédérateur de culte, de savoir, de mémoire, de prospective, d'unité et d'ouverture judicieuse et responsable".

Djamaâ El-Djazaïr "a veillé, depuis son ouverture, à s'acquitter fidèlement de ses lourdes responsabilités, fort de la confiance de l'Etat et de l'héritage religieux et civilisationnel de l'Algérie, et ouvert sur son environnement régional et international", a-t-il ajouté.

Le recteur a également fait savoir que tout ce qui a été réalisé en deux ans est "le fruit d'une vision nationale qui a fait de la modération une approche, du savoir une voie et de la référence religieuse authentique un pilier de la stabilité et un rempart solide".

A noter que cette cérémonie qui s'est étalée sur trois jours, sera marquée par plusieurs activités et manifestations religieuses, scientifiques et culturelles.

LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET Un pas décisif vers l'intégration Nord-Sud

Le projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset franchit une nouvelle étape avec la tenue, à Alger, d'une réunion de coordination consacrée au lancement de la réalisation du tronçon reliant Laghouat, Ghardaïa et El-Meniaa.

Par Abed MEGHIT

Présidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi rigoureux des procédures administratives nécessaires à la concrétisation de ce mégaprojet stratégique.

La ligne Alger-Tamanrasset figure parmi les projets structurants du plan national de développement du réseau ferroviaire.

Elle vise à renforcer l'interconnexion entre le Nord et le Sud du pays, tout en constituant un levier majeur de développement socio-économique pour les régions traversées.

Le tronçon Laghouat-Ghardaïa-El-Meniaa revêt une importance particulière, en raison de son rôle dans la dynamisation des échanges et la facilitation de la mobilité.

Lors de la réunion, l'accent a été mis sur l'état d'avancement des démarches administratives, condition indispensable au lancement effectif des travaux.

Le ministre a insisté sur la nécessité de respecter les délais et de lever les contraintes éventuelles, afin de garantir le bon déroulement du projet dans les meilleures conditions.

Au-delà de sa dimension infrastruc-



turelle, la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset est porteuse d'enjeux stratégiques majeurs.

Elle contribuera à désenclaver de vastes zones du Sud, à stimuler l'investissement et à créer de nouvelles opportunités économiques, notamment dans les secteurs du transport, du commerce et du tourisme.

Ce projet s'inscrit également dans une vision globale visant à assurer un développement équilibré du territoire national. En reliant durablement le

Nord et le Sud, il permettra de réduire les disparités régionales et de renforcer la cohésion nationale.

La modernisation du réseau ferroviaire constitue ainsi un pilier essentiel de la stratégie de développement de l'Algérie.

À travers ce projet d'envergure, l'Etat réaffirme sa volonté de doter le pays d'infrastructures modernes, capables d'accompagner la croissance économique et de répondre aux aspirations des citoyens.

TRANSPORT

M. Sayoud préside une réunion consacrée au dossier de renouvellement du parc national de transport

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination consacrée au dossier de renouvellement du parc national de transport, dans le cadre de l'opération d'importation de 10.000 bus, indique un communiqué du ministère.

L'opération de réception des cargaisons de bus prévues dans le programme de renouvellement du parc national de transport a débuté



dimanche dernier. L'Etat a également dévoilé le programme de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale, a déjà réceptionné 335 bus, tandis que d'autres cargaisons en provenance de Chine et d'Allemagne suivront progressivement afin d'améliorer la qualité des services et de renforcer la sécurité et le transport public pour les citoyens.

JUSTICE

Sidi Bel-Abbes : journée d'étude sur la médiation judiciaire entre le texte et la pratique

Le thème "La médiation judiciaire entre le texte et la pratique" a été au centre d'une journée d'étude nationale organisée, mercredi, par la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Djilali-Liabès de Sidi Bel-Abbes, en collaboration avec la Cour de Sidi Bel-Abbes et en coordination avec le laboratoire des services publics et du développement.

Le doyen de la faculté, M. Taïeb Ibrahim Wiss, a souligné que cette rencontre, marquée par la participation du bureau de wilaya des médiateurs judiciaires de Sidi Bel-Abbes, vise à mettre en lumière le système de la médiation judiciaire en tant que mécanisme moderne de règlement des litiges. Elle ambitionne également d'examiner ce dispositif à travers une approche conjuguée

le cadre juridique prévu par la législation en vigueur et les défis pratiques liés à son application sur le terrain.

De son côté, la directrice du laboratoire des services publics et du développement, Chaïb Souria, a indiqué que cette manifestation scientifique constitue un espace d'échange d'expériences et de points de vue entre les différents acteurs concernés, notamment les magistrats, les universitaires et les praticiens. Elle a souligné l'importance de la médiation judiciaire dans l'aboutissement à des solutions amiables aux litiges, aussi bien dans les affaires civiles que pénales, en particulier celles liées aux questions familiales et foncières.

Cette rencontre scientifique a également permis de



débattre des aspects théoriques et pratiques de la médiation judiciaire et d'évaluer son efficacité dans la réduction des contentieux judiciaires, avec la participation de magistrats, d'enseignants universitaires et de représentants des bureaux de médiation judiciaire.

La journée d'étude a été marquée par plusieurs communications portant notamment

APS

NÂAMA

De nouveaux projets de développement pour le chef-lieu de wilaya

Le chef-lieu de la wilaya de Nâama a bénéficié de nouveaux projets de développement dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique au titre de l'année en cours, a-t-on appris hier auprès du chef de la daïra de Nâama, Ahmed Hadj-Kaddour.

Ces opérations, dont les travaux devront être lancés prochainement après l'achèvement des procédures techniques et administratives liées au choix des entreprises de réalisation, portent notamment sur l'aménagement de l'ancien stade communal et la réhabilitation du réseau d'assainissement de la cité El-Hourria (12 logements de fonction).

Elles concernent également des travaux d'aménagement urbain, incluant la réfection des routes et des trottoirs au quartier des 80 logements de fonction, ainsi que l'extension du déversoir principal du réseau d'assainissement au village de Touadjer, relier-



vant de la commune de Nâama, a précisé la même source.

Il est également prévu la plantation de palmiers d'ornement et la mise en place d'un système d'irrigation par goutte-à-goutte le long de la route à double voie, depuis

l'entrée sud du chef-lieu de wilaya jusqu'au rond-point menant à la commune d'Assela, sur un linéaire de 10 kilomètres.

Parmi les autres projets visant à doter les citoyens des équipements nécessaires figure la réalisation de la première

tranche de l'aménagement de la cité des logements évolutifs. Cette opération comprend l'entretien des routes, le revêtement en béton bitumineux, la réalisation de trottoirs, l'installation de l'éclairage public et la plantation d'arbres, en plus de l'extension du réseau d'évacuation des eaux pluviales à travers les rues de la ville.

A noter également que la commune de Nâama a bénéficié de l'élaboration d'une étude pour la réalisation d'un marché couvert de fruits et légumes dans la zone ouest de la ville, ainsi que d'une autre étude portant sur la réalisation d'un nouveau siège de l'APC, a-t-on indiqué.

TISSEMSILT

Près de 190 agriculteurs bénéficient du crédit "R'fig"

Près de 190 agriculteurs producteurs de céréales dans la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié du crédit "R'fig" pour un montant global dépassant 59 millions de dinars, au titre de la campagne de labours-semaines de la saison agricole en cours 2023-2026, a indiqué mercredi le directeur des services agricoles, Mohamed Ali Moudaâ.

Le même responsable a précisé, lors de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), que l'opération a concerné 188 agriculteurs à travers le guichet unique. Il a ajouté que, dans le cadre de cette même campagne, lancée à la fin du mois d'octobre dernier, les bénéficiaires ont

reçu 4.479 quintaux d'engrais, distribués via plusieurs points de vente relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), implantés dans les communes de Tissemsilt, Bordj El Amir Abdellah, El Ayoun et Theniet El Had. Par ailleurs, plus de 90 agriculteurs ont bénéficié de 24.389 quintaux de semences.

Il a également informé qu'une superficie estimée à 60.000 hectares a été réservée à la campagne de labours-semaines de la saison agricole en cours. Cette superficie est répartie entre le blé dur sur 46.300 hectares, soit 77 % de la superficie totale, l'orge sur 11.900 hectares, le blé tendre sur 950 hectares

et l'avoine sur 850 hectares.

Le même intervenant a souligné que les producteurs de céréales bénéficient d'un accompagnement continu à travers des campagnes de vulgarisation menées par les cadres du secteur, dans le but d'améliorer les rendements et d'optimiser la production.

L'ordre du jour de cette session, tenue en présence du wali de Tissemsilt, Fethi Bouzaïd, a également porté sur l'adoption par les membres de l'Assemblée populaire de wilaya des crédits financiers de la wilaya pour l'exercice budgétaire 2026, répartis entre les volets de l'équipement, du fonctionnement et de l'investissement.

BENI-ABBES

De nouveaux projets routiers en cours de réalisation

Plusieurs projets routiers sont actuellement en cours de réalisation ou sur le point d'être lancés à travers la wilaya de Beni-Abbes, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Il s'agit notamment de la réalisation de la première tranche, longue de 13 kilomètres, de la route Beni-Abbes-Mazzer, dont le tracé total s'étend sur 30 kilomètres.

Un financement de plus de 377 millions de dinars a été mobilisé par la Caisse de solidarité et de garanties des collectivités locales (CSGCL) pour la réalisation de cette première tranche, dont le taux d'avancement atteint actuellement 41 %, a précisé la Direction des travaux publics et des infrastructures de base (DTPIB).

Cette tranche devrait être achevée au cours

des sept prochains mois, avant le lancement de la deuxième et dernière tranche du projet, couvrant 17 kilomètres, qui sera également financée par la même caisse, a-t-on ajouté.

En complément de cette nouvelle infrastructure routière, un autre projet est en cours de préparation au niveau de la DTPIB. Celui-ci concerne la réalisation prochaine d'une route reliant la commune éloignée de Tabelbala à celle de Z'ghmara sur une distance de 140 kilomètres.

Ce projet a pour objectif de renforcer le réseau routier local et d'offrir aux habitants de Tabelbala un accès plus direct et rapide au chef-lieu de la wilaya de Beni-Abbes, sans avoir à transiter par les routes de la wilaya de Bechar, comme c'est le cas actuellement, selon la même direction.

Par ailleurs, le secteur a récemment soumis aux instances nationales compétentes une proposition de projet portant sur la réalisation d'un pont routier sur le lit de l'oued Dawra, à proximité de la nouvelle ligne ferroviaire Bechar-Beni-Abbes-Tindouf-Gara Djebilet.

La réalisation de cet ouvrage d'art répond au besoin de faire face à des crues récurrentes de l'oued, qui perturbent fortement la circulation sur la route nationale n°50 (RN 50), reliant les wilayas de Beni-Abbes et de Béchar à celle de Tindouf.

Parallèlement, il est également prévu, au cours de cette année, le lancement des travaux d'aménagement et d'amélioration de l'entrée nord de la ville de Beni-Abbes. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant l'embellissement de cette zone, ainsi que l'amélioration et la modernisation de la route menant au chef-lieu de la wilaya sur une distance d'environ 12 kilomètres, a-t-on souligné.

Auparavant, la DTPIB de Beni-Abbes avait entamé les travaux de renforcement d'un tronçon sud de la route nationale n°6A, s'étendant du point kilométrique 852 au point kilométrique 887, soit une distance totale de 35 kilomètres.

Ce projet a pour but de renforcer la structure de la chaussée en tenant compte du volume du trafic, notamment celui des poids lourds, tout en respectant les normes nationales applicables aux grands axes routiers, selon les responsables du secteur.

EL-MEGHAÏER

Mesures pour un bon approvisionnement du marché durant le Ramadan

Une série de mesures anticipatives ont été prises dans la wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre des préparatifs du mois sacré du Ramadhan, en vue d'assurer un bon approvisionnement du marché en produits de large consommation, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale du Commerce. Le secteur a entamé l'organisation de marchés de proximité dans les daïras d'El-Meghaïer et de Djamaâa, ainsi que la coordination avec les services agricoles, la coopérative des céréales et légumes secs, en plus des distributeurs agréés, dans le but de maîtriser les mécanismes de distribution et d'assurer l'approvisionnement régulier du marché, a affirmé le directeur de wilaya du secteur, Mourad Mezâache.

Les opérateurs économiques et les commerçants ont également été invités à prendre part activement aux marchés de proximité, tout au long du mois de Ramadhan, tout comme les unités de production et les importateurs de produits alimentaires tels que l'huile de table, le sucre, le café et la viande rouge, et ce, via les directions commerciales des wilayas concernées, pour accroître les quotes-parts allouées à la wilaya d'El-Meghaïer, a-t-il ajouté.

S'agissant de l'approvisionnement en semoule et farine, des correspondances ont été adressées aux minoteries des wilayas voisines en vue d'augmenter la part de la wilaya et lui permettre de faire face à la hausse de la demande durant le Ramadhan, a poursuivi M. Mezâache.

De même, a-t-il été décidé d'assurer un suivi quotidien de la distribution du lait pasteurisé subventionné pour assurer sa disponibilité dans les différents points de vente.

Des séances de travail ont été tenues avec les partenaires sociaux et les différents acteurs (producteurs, distributeurs et grossistes) afin de garantir un approvisionnement régulier du marché, lever les contraintes susceptibles d'entraver l'opération d'approvisionnement et garantir la stabilité du marché, a conclu le même responsable.

ILLIZI

Pas moins de 1.349 foyers raccordés au gaz naturel en 2025



Pas moins de 1.349 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel à travers la wilaya d'Ilizzi, durant l'année 2025, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

L'opération, qui vise à améliorer le cadre de vie du citoyen et à soutenir le développement local, notamment dans les régions enclavées, a concerné les communes d'In-Amenas (590 foyers), Ilizzi (190), Debdeb (177) et Bordj Omar-Driss (80), ainsi que les localités d'Ohanet (262 foyers) et Timerouaine (50), a-t-on précisé.

Un réseau de 38 km a été réalisé dans le cadre de ce programme, pour un coût de 144 millions DA, a fait savoir la Sonelgaz en soulignant que l'ensemble des projets en question sont entrés en exploitation dans les délais impartis.

Ces réalisations s'insèrent dans le cadre du programme national de généralisation du réseau de gaz, en plus de raccorder les différentes installations à caractère public et agricole, a ajouté la source en signalant que la Sonelgaz poursuit ses opérations, en coordination avec les différentes instances locales, en vue d'assurer le développement durable et d'améliorer le service public à travers la wilaya.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'État accélère la relance des projets stratégiques du groupe Saïdal

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a présidé à Alger une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets du groupe public Saïdal, marquant une nouvelle étape dans la volonté des pouvoirs publics de renforcer la souveraineté sanitaire nationale.

Par Abed Meghit

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence des représentants des entreprises chargées de la réalisation des projets ainsi que des bureaux d'études responsables de leur suivi technique.

À travers cette réunion, le ministre a souhaité établir un diagnostic précis de la situation des différents projets engagés par Saïdal, fleuron historique de l'industrie pharmaceutique nationale.

Les échanges ont permis de passer en revue la cadence des travaux en cours, d'identifier les retards accumulés et de recueillir les préoccupations exprimées par les intervenants impliqués dans la mise en œuvre de ces projets structurants.

Ouacim Koudri a insisté sur la nécessité absolue de rattraper les retards constatés, appelant à une mobilisation accrue de l'ensemble des parties prenantes.

Il a notamment souligné l'importance de relancer sans délai les projets à l'arrêt, en mettant en place des mécanismes de suivi rigoureux et des solutions concrètes pour lever les obstacles techniques, administratifs ou financiers qui entravent leur progression.

Le ministre a rappelé que le développement de l'industrie pharmaceutique constitue un axe stratégique de la politique nationale, visant à ré-



duire la dépendance aux importations, sécuriser l'approvisionnement du marché national en médicaments essentiels et promouvoir la production locale. Dans ce cadre, les projets de Saïdal occupent une place centrale, en raison de leur impact direct sur la disponibilité des produits pharmaceutiques et sur la stabilité du système de santé.

L'accent a également été mis sur le strict respect des normes de qualité, considérées comme non négociables.

Le ministre a réaffirmé que la relance des projets ne saurait se faire au détriment des exigences techniques et réglementaires, rappelant que la crédibilité du médicament algérien repose sur sa conformité aux standards internationaux.

Cette réunion traduit une volonté claire des autorités de passer à une phase d'exécution plus dynamique, fondée sur la responsabilité, la transparence et l'efficacité.

Elle s'inscrit dans une démarche globale visant à moderniser l'outil industriel pharmaceutique, à encourager l'innovation et à renforcer la capacité de production nationale.

À travers ce suivi rapproché, le ministère de l'Industrie pharmaceutique entend insuffler une nouvelle dynamique au groupe Saïdal, afin qu'il puisse pleinement jouer son rôle de pilier de la sécurité sanitaire du pays, dans un contexte régional et international marqué par des défis croissants en matière d'accès aux médicaments.

BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE

L'Algérie au cœur de la dynamique continentale depuis Abuja

La participation de l'Algérie aux travaux relatifs à l'activation de la Banque africaine de l'énergie (BAE), tenus à Abuja, au Nigeria, confirme une nouvelle fois son engagement stratégique en faveur de l'intégration énergétique du continent africain.

Représentant le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, le secrétaire général du ministère, Miloud Medjedde, a pris part à cette réunion décisive, marquant une étape importante dans le processus de mise en œuvre de cette institution continentale.

Accompagné d'une délégation composée du représentant de l'Algérie auprès de l'Organisation des producteurs de pétrole africains, ainsi que de cadres du ministère et du groupe Sonatrach, Miloud Medjedde a participé aux échanges visant à définir les mécanismes opérationnels nécessaires à l'activation rapide de la BAE.

Cette rencontre s'est tenue en marge de la 9^e édition du Salon et de la Conférence internationale sur l'énergie du Nigeria, organisée du 2 au 5 février, un rendez-vous majeur pour les acteurs du secteur énergétique africain.

Les discussions ont porté es-

sentiellement sur les moyens de renforcer le rôle de la Banque africaine de l'énergie dans le financement des projets énergétiques structurants, afin de soutenir le développement durable et de consolider la coopération régionale.

La visite du nouveau siège de la BAE par la délégation algérienne a également permis de constater l'état d'avancement des infrastructures destinées à accueillir les futures activités de la banque.

Cette présence algérienne illustre une volonté affirmée de soutenir les initiatives africaines visant à promouvoir l'investissement et à développer des solutions de financement innovantes.

Selon l'expert en énergie Baghdad Mandouche, cette participation s'inscrit dans une dynamique stratégique portée par l'Algérie, qui préside actuellement le groupe de travail chargé de la mise en place des mécanismes de fonctionnement de la banque, laquelle compte à ce jour seize États membres.

L'Afrique dispose d'un potentiel énergétique considérable, encore largement sous-exploité, alors même que près de 600 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité ou au gaz. Cette situation

contraste fortement avec celle de l'Algérie, qui affiche un taux de raccordement à l'électricité de 100 % et un accès au gaz domestique courant environ 75 % de la population, un chiffre qui atteint presque la totalité si l'on inclut les solutions alternatives.

L'expert met également en avant le projet stratégique du gazoduc transsaharien reliant le Nigeria, le Niger, l'Algérie et l'Italie.

Ce projet structurant, destiné à sécuriser une part importante des besoins énergétiques européens, pourrait bénéficier du financement de la Banque africaine de l'énergie, renforçant ainsi la place de l'Afrique sur l'échiquier énergétique mondial.

Dans cette nouvelle dynamique africaine, l'Algérie apparaît comme un acteur moteur, appelée à jouer un rôle de locomotive grâce à son expertise confirmée dans l'exploration, l'exploitation, le transport et la liquéfaction du gaz.

La coopération énergétique continentale se dessine dès lors comme un levier majeur de développement, fondé sur le transfert de compétences, la formation et le partage d'expérience, au service d'une Afrique intégrée et souveraine.

Abed M.

PHARMACIE

Ouverture du Siphal 2026 à Alger avec plus de 160 exposants

La 20^e édition du Salon international de la pharmacie (Siphal 2026) s'est ouverte mercredi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), avec la participation de plus de 160 exposants nationaux et étrangers. Placée sous le patronage du ministère de l'Industrie pharmaceutique et du ministère de la Santé, la manifestation se tient jusqu'à samedi et devrait accueillir près de 11.000 visiteurs, selon les organisateurs. S'exprimant en marge de la cérémonie d'ouverture, le directeur du Salon, Yacine Louber, a indiqué que cette édition, organisée sous le thème : "La pharmacie de demain", est axée sur les perspectives d'évolution du secteur vers des services davantage orientés vers la prévention, la digitalisation et la prise en charge personnalisée des patients. Le programme scientifique prévoit des conférences consacrées notamment aux perspectives de l'industrie pharmaceutique nationale, aux bonnes pratiques, à l'oncologie, à l'optimisation de l'utilisation des dispositifs médicaux, ainsi qu'à la digitalisation et à l'apport de l'intelligence artificielle dans le domaine pharmaceutique. Crée il y a vingt ans, le Siphal réunit annuellement des professionnels du secteur pharmaceutique autour des enjeux liés à la production, à la réglementation et aux innovations technologiques.

ALGÉRIE - FMI

Progrès accomplis par l'Algérie pour promouvoir l'investissement et la diversification de l'économie

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva a mis en avant les progrès accomplis par l'Algérie, ces dernières années, pour promouvoir l'investissement, la numérisation ainsi que la promotion des exportations hors hydrocarbures, soulignant les bases "déjà solides" de l'économie algérienne. "Nous saluons les progrès accomplis récemment pour promouvoir l'investissement et améliorer le climat des affaires grâce à l'adoption des lois sur l'investissement et le foncier, à la création de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et aux mesures de dématérialisation des services de l'administration publique, qui facilitent les formalités administratives. Ces mesures s'accompagnent de progrès dans le développement des exportations hors hydrocarbures, qui ont plus que doublé au cours des cinq dernières années", a indiqué Mme Georgieva dans un entretien à l'APS.

Elle s'exprimait à la veille de sa participation à une conférence économique à Alger, organisée conjointement par la Banque d'Algérie et le FMI et intitulée "Afrique du Nord : relier les continents, créer des opportunités". La directrice général du Fonds a noté que l'activité économique en Algérie "s'est bien redressée depuis la pandémie. La croissance est restée résiliente en 2025 favorisée par d'importants investissements publics, tandis que l'inflation a reculé", relevant la priorité accordée par les autorités algériennes à l'investissement dans les infrastructures numériques, au transport et à l'énergie.

Elle a relevé, dans ce cadre, que l'Algérie est devant bon nombre de défis, mais aussi d'opportunités, et que "l'évolution rapide de la technologie s'aligne bien avec les efforts de l'Algérie pour faire progresser la numérisation, alors que la réorganisation des chaînes d'approvisionnement mondiales offre des opportunités d'attirer les investissements et d'intensifier les échanges. L'Algérie dispose en outre d'un potentiel important dans les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et l'hydrogène vert".

Pour la Directrice du Fonds, les politiques et les investissements publics qui ont élargi l'accès à Internet, ont déjà favorisé l'émergence d'un écosystème de startups, ajoutant que "les investissements publics en cours dans les ports, les chemins de fer et la logistique peuvent réduire le coût des échanges et les délais, favorisant l'intégration de l'Algérie aux chaînes de valeur régionales et mondiales". Elle a expliqué à ce titre que "les efforts visant à exploiter les atouts de l'Algérie dans les hydrocarbures et les énergies renouvelables peuvent lui permettre de jouer un rôle clé de pôle énergétique régional, grâce à l'interconnexion des réseaux électriques, à la production d'énergies renouvelables et aux nouveaux projets d'hydrogène vert. Ces liens peuvent favoriser le développement industriel, le transfert de technologies et la création d'emplois par-delà les frontières". La conférence d'Alger intervient, indique Mme Georgieva, dans "un moment où la coopération régionale est plus importante que jamais. Dans un monde où les risques géopolitiques s'intensifient, la structure des échanges évolue et les chaînes de valeur se reconfigurent, une intégration régionale approfondie peut aider les pays à renforcer leur résilience et à réaliser une croissance plus durable et diversifiée".

Abordant sa première visite en Algérie à l'occasion de cette conférence internationale, elle a précisé qu'il s'agit d'une opportunité de renforcer le partenariat du FMI avec les autorités algériennes.

AGROPACK EXPO

Intérêt croissant pour les normes environnementales et les solutions innovantes

La 5e édition du Salon international de l'emballage et du conditionnement "AGROPACK EXPO", qui se tient au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a mis en lumière l'intérêt croissant porté par les opérateurs économiques à ce domaine, notamment concernant les applications éco-responsables axées sur des solutions innovantes visant à renforcer le positionnement du produit local.



Cet événement économique offre au public et aux professionnels du secteur en particulier, l'opportunité de découvrir les grandes évolutions dans le secteur du conditionnement et de l'emballage, les capacités de production disponibles, et les technologies innovantes, notamment éco-responsables, lesquelles permettront de commercialiser divers produits avec des matériaux alliant qualité, design raffiné et conformité aux normes internationales en vigueur.

A cet égard, la directrice Commerce et marketing de l'entreprise Ay Bags sise à Bouïra, spécialisée dans la transformation industrielle du papier et la production de sacs en papier destinés au conditionnement de produits alimentaires et non alimentaires, a fait remarquer que cette activité connaît actuellement une courbe ascendante, eu égard à l'intérêt grandissant qu'accordent les opérateurs économiques à ce domaine, à la faveur du développement industriel que connaît le pays et de son ouverture sur le marché extérieur.

Ces données ont mis en évidence, a-t-elle dit, la nécessité de commercialiser le produit local selon des standards mondiaux répondant aux exigences environnementales et de marketing, citant, à titre d'exemple, la possibilité de conserver des produits alimentaires comme la semoule pendant 12 mois dans des sacs en papier, contre 6 mois seulement dans des

emballages en plastique. De plus, des sacs en papier, fabriqués à base de papier, de colle et d'encre alimentaires, sont disponibles en petits formats, au lieu des sacs en plastique de 25 kg, et s'avèrent "très pratiques".

Afin de s'adapter aux nouvelles transformations technologiques, l'entreprise Tonic Industrie, filiale de la holding Algeria Chemical Specialties (ACS), a créé une Direction de la Recherche et du Développement en décembre dernier dans l'objectif d'intégrer des méthodes innovantes et des technologies modernes à la chaîne de production pour répondre aux différentes demandes des clients.

Le chef du département commercial de l'entreprise, Hakim Akchiche, a expliqué que cette initiative s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise visant à s'adapter aux besoins du marché, notamment en matière de conception des emballages et de sacs, afin de les rendre plus attrayants pour les consommateurs (identité visuelle) et de garantir une qualité permettant aux clients de promouvoir leurs produits dans les meilleures conditions et de conquérir des parts de marché importantes.

Pour sa part la représentante du groupe "Flexo Star" à Mohammedia, entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de plaques d'impression flexographique (photogravure), Chafia Zaidi, a souligné le développement

important qu'a connu ce domaine les dernières années dans différents domaines d'activité, notamment l'industrie agroalimentaire, avec pour objectif d'améliorer l'attrait du produit.

Pour sa part, le représentant de l'entreprise "El Walid Emballages" à El Oued, Youcef Hellaz, estime que l'amélioration du climat des affaires en Algérie a permis de réaliser un progrès qualitatif en matière de production et de sa diversification, d'où la nécessité d'accompagner cela par des matériaux d'emballage et de conditionnement de qualité conformes aux normes du marketing.

Cette démarche permettra d'apporter une valeur ajoutée au produit local et de le présenter avec un design élégant et attractif pour le consommateur, avec des couleurs étudiées, en intégrant l'aspect innovant dans le processus, a-t-il dit.

De son côté, l'Incubateur de l'Université "Batna 1" a présenté sa nouvelle innovation écologique consistant à exploiter et valoriser les feuilles des palmiers pour la fabrication d'assiettes multi-usages en remplacement des assiettes en plastique.

Selon les explications fournies par la porteuse du projet, ces ustensiles "naturels" sont destinés à remplacer les assiettes en plastique actuellement utilisées, conformément aux normes environnementales et sanitaires.

Quelque 200 exposants venus de plusieurs pays (Tunisie, Italie, France, Turquie et Egypte) prennent part à la 5e édition du Salon international qui prendra fin jeudi, pour mettre en avant leurs capacités de production et explorer les derniers équipements développés dans ce domaine.

Cette manifestation permettra également de définir les solutions efficaces et de développer des perspectives de coopération entre les différents acteurs économiques, en vue de promouvoir cette industrie.

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

La CNEP-Banque présente ses solutions de financement en partenariat avec la BASTP

La CNEP-Banque et la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP) ont organisé, mardi à Alger, une rencontre consacrée au financement des entreprises du secteur de la sous-traitance industrielle nationale, a annoncé la banque publique dans un communiqué.

Cette journée d'information, tenue au siège de la direction générale de la CNEP-Banque, a permis de présenter les solutions de financement de l'investissement, d'exploitation, de crédit-bail, ainsi que les produits relevant de la finance islamique, selon la même source. La rencontre a, également, constitué un cadre d'échanges directs entre les opérateurs économiques et les responsables de la banque. A cette occasion, la Cnep-Banque a réaffirmé "son engagement en tant que partenaire de développement des entreprises algériennes".

RENOUVELLEMENT DU PARC NATIONAL DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Une cargaison de 380 bus réceptionnée au port de Djen Djen/Jijel

Une cargaison de 380 bus, importés dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant l'importation de 10.000 nouveaux bus destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs, a été réceptionnée, mardi soir, au port de Djen Djen à Jijel.

Le directeur général de l'Entreprise portuaire, Walid Bougous, a précisé, dans une déclaration à la presse en marge de la réception de cette cargaison, que "dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République visant l'importation de 10.000 nouveaux bus destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs, une première cargaison constituée de 380 bus de différents types, a été réceptionnée ce mardi soir".

Le même responsable a également annoncé l'accostage au port de Jijel, le 6 février prochain, d'un autre navire chargé de 210 bus, ajoutant que l'opération de réception d'autres bus "se poursuivra au cours des prochains jours".

Pour rappel, l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale, avait réceptionné, dimanche au port d'Alger, une première cargaison de 335 bus.

9^e ÉDITION DU SALON ET DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉNERGIE L'Algérie prend part à l'ouverture au Nigeria

Représentant le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures et des Mines, Miloud Medjellded, a pris part, mardi, à la cérémonie d'ouverture de la 9e édition du Salon et de la Conférence internationale sur l'énergie du Nigeria (NIES 2026), organisée à Abuja, a indiqué un communiqué du ministère. La cérémonie s'est déroulée en présence du vice-président de la République fédérale du Nigeria et du président de la République de Gambie, ainsi que de plusieurs hauts responsables et ministres.

Ont également assisté à l'ouverture, les ministres du Pétrole et du Gaz du Nigeria et de la Côte d'Ivoire, ainsi que le président et le secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO).

A l'issue de la cérémonie, le secrétaire général de l'APPO, l'Algérien Farid Ghezali, a participé à un panel consacré au développement du secteur de l'énergie en Afrique et au renforcement de la coopération entre les pays membres.

En marge des travaux, Miloud Medjellded a tenu une rencontre bilatérale avec le ministre de l'Énergie de la Côte d'Ivoire, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines du pétrole et du gaz, à travers l'échange d'expertises et l'exploration de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement conjoint. La participation de l'Algérie à cet événement s'inscrit dans le cadre du renforcement de sa présence dans les forums énergétiques africains et internationaux, et la promotion de la coopération régionale, en vue de contribuer au développement durable du continent africain.

APS

CONSTANTINE

Signature d'une convention entre le Centre de recherche en biotechnologie et des investisseurs dans la production de la banane

Le Centre de recherche en biotechnologie (CRBT) de Constantine, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a conclu une convention de partenariat avec des investisseurs agricoles en vue de la généralisation de la production de la banane par culture in vitro sous serres plastiques, a-t-on appris mercredi auprès du directeur du Centre, Amar Azioun. Le même responsable a précisé que cette convention prévoit la fourniture aux agriculteurs de plants produits dans les laboratoires du Centre, ainsi que leur accompagnement technique tout au long du processus de mise en terre au niveau de sites agricoles aménagés à cet effet. M. Azioun a indiqué, dans ce contexte, que le Centre a engagé la mise en place de laboratoires spécialisés capables d'assurer une production annuelle comprise entre 50 000 et 100 000 plants, permettant de couvrir près de 1 000 hectares dans plusieurs wilayas du nord du pays. Cette opération s'inscrit, selon la même source, dans le cadre du développement de la recherche scientifique appliquée à la production locale de cette culture, en s'appuyant sur la biotechnologie et la culture in vitro.

Le directeur du Centre a ajouté que ce projet a été lancé en coordination avec un investisseur agricole de

la wilaya de Jijel, où des expérimentations préliminaires de production de plants de bananier par culture en tubes ont été menées, soulignant que le succès de la phase en laboratoire a permis le passage aux essais de terrain sous serres plastiques, au niveau de la station expérimentale agricole relevant du Centre, située dans la localité d'El Baâraouia (commune d'El Khroub), lesquels ont donné des résultats "positifs". De son côté, l'investisseur agricole de la wilaya de Jijel, M. Mohamed Boudebba, a indiqué que cette convention lui permettra de produire la banane sur une superficie estimée à 3 000 hectares, après avoir longtemps dépendu de l'importation de plants.

Le même opérateur a adhéré à cette démarche à la suite de sa découverte de l'expérience de production de plants de bananier par culture in vitro au sein des laboratoires du Centre de recherche en biotechnologie de Constantine.

Dans le même contexte, l'ingénieur agronome Mohamed Cherif Dali, de la wilaya de Tipasa, a déclaré qu'il bénéficiera, dans le cadre de cette convention, de 200 000 plants de bananier produits à la station du Centre à Constantine, lesquels seront plantés sur une surface estimée à près de 100 hectares.

APW DE TISSEMSILT

Une quatrième session ordinaire marquée par la rigueur de gestion et l'écho d'un exploit national historique

La wilaya de Tissemsilt a tenu sa quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya dans un climat empreint de responsabilité institutionnelle et de forte portée symbolique, sous la présidence du wali, M. Fethi Bouzaïd.

Par Abed MEGHIT

Cette session a constitué un moment clé de suivi de l'action publique locale, tout en servant de tribune à une lecture stratégique des grandes transformations nationales engagées par l'état algérien.

Les travaux de l'Assemblée ont porté, en premier lieu, sur la validation des crédits financiers destinés aux différents programmes de développement de la wilaya.

Cette étape a permis d'asseoir une gestion rationnelle et transparente des ressources publiques, condition essentielle à la concrétisation des projets inscrits dans les priorités locales et à l'amélioration continue du cadre de vie des citoyens.

La session a également été marquée par une présentation détaillée sur l'opération de la récolte pour la saison agricole 2025.

Les données exposées ont mis en évidence les efforts consentis par les services concernés et les agriculteurs, traduisant une dynamique positive du secteur agricole, soutenue par les politiques publiques de valorisation des terres et d'accompagnement technique.

Dans la continuité, un exposé a été consacré aux préparatifs de la campagne de semis et de labour pour l'année 2026, avec un accent particulier mis sur l'anticipation, la disponibilité des intrants et la mobilisation des moyens logistiques

afin de consolider la sécurité alimentaire et renforcer la contribution de la wilaya à l'économie nationale.

Le secteur de la culture a, lui aussi, fait l'objet d'une attention particulière, à travers un état des lieux des actions engagées pour la promotion de l'activité culturelle, la préservation du patrimoine et l'encouragement des initiatives créatives locales.

Cette orientation traduit la conviction que la culture demeure un pilier fondamental de l'identité nationale et un levier de cohésion sociale et de développement humain durable.

Prenant la parole lors de cette session, le wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaïd, a souligné que cette rencontre s'inscrit dans une démarche de gouvernance responsable, fondée sur la proximité, l'évaluation continue et la coordination entre l'ensemble des institutions.

Il a appelé à la poursuite des efforts collectifs pour assurer une mise en œuvre efficiente des décisions arrêtées, dans le strict respect des orientations de l'État.

La session a également été marquée par une intervention forte du wali consacrée à l'inauguration de la ligne ferroviaire minière occidentale Gara Djebilet-Tindouf-Béchar et à l'extraction de la première cargaison de minerai de fer de ce gisement stratégique.

A cette occasion, M. Fethi Bouzaïd a adressé, « à la haute



sollicitude du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ses plus hautes expressions de considération », saluant la concrétisation d'un projet souverain d'envergure nationale, porté exclusivement par des compétences, des savoir-faire et des ressources algériennes.

Le wali a qualifié cette réalisation d'« exploit historique », affirmant que la concrétisation de ce projet vital à travers les étendues du Sahara algérien confirme que « les décisions courageuses font l'histoire, élèvent les grandes nations et imposent de nouvelles règles de leadership ».

Il a souligné que l'indépendance de la décision de l'État algérien n'est pas un simple slogan, mais un héritage sacré forgé par le sacrifice des martyrs et préservé par un peuple fidèle à ses choix souverains.

Selon M. Fethi Bouzaïd, le projet de Gara Djebilet constitue l'un des acquis majeurs de l'édition nationale et une image éclatante de l'Algérie des

exploits, celle qui surmonte les obstacles par la détermination, planifie avec rigueur, accueille le partenariat sans jamais céder à la dépendance. Il a exprimé sa conviction que ce projet transformera durablement le visage de la région et réorganisera son parcours de développement selon des perspectives de bien-être, de stabilité et de prospérité.

Évoquant les scènes de liesse populaire observées à Béchar, le wali a rappelé que les citoyens ont exprimé leur fierté face à cet acquis souverain tant attendu, constatant la concrétisation d'un rêve longtemps nourri.

Il a souligné que ce projet ouvrira, au cœur du Sahara, un trésor stratégique fondé sur une infrastructure solide, née d'une détermination élevée, réalisée dans un contexte international difficile où les grandes réalisations se font rares.

M. Fethi Bouzaïd a estimé que les retombées économiques, sociales et humaines du projet de Gara Djebilet dessineront une nouvelle carte

régionale et internationale dans le domaine des ressources minières et des industries lourdes, conférant à cet exploit la reconnaissance nationale et internationale qu'il mérite. Il a salué la foi du président de la République dans les capacités des enfants de l'Algérie, affirmant que ce choix stratégique a ajouté un pilier économique fondamental à la dynamique de développement national, méditerranéen et continental. Concluant son intervention, le wali de Tissemsilt a adressé ses félicitations à l'ensemble de la nation algérienne pour cet exploit historique, rendant hommage à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation, ainsi qu'à l'Armée nationale populaire, garante de la sécurité et de la stabilité du pays. Il a souligné que Gara Djebilet est bien plus qu'un pôle économique : c'est le point de rencontre entre les luttes du passé, le génie du présent et le leadership de l'avenir, incarnant une Algérie souveraine, confiante et résolument tournée vers l'avenir.

TAMANRASSET

La sécurité routière au centre d'une rencontre régionale (GN)

La sécurité routière a été au cœur d'une rencontre régionale organisée, mercredi à Tamanrasset, à l'initiative du 6ème Commandement régional de la Gendarmerie nationale (GN).

Placée sous le slogan " La sécurité routière : une vision régionale pour lutter contre les accidents", cette rencontre, qui a réuni des représentants de divers secteurs, notamment les transports, les travaux publics, la sûreté nationale et la protection civile, a été présidée par le Commandant régional de la GN à Tamanrasset.

Dans ce cadre, le chef du service régional de sécurité routière du 6e Commandement de la GN, a indiqué que cette rencontre a pour objectif de mettre en exergue les activités menées par les unités de la GN en matière de promotion de la sécurité routière, en coordination avec les différents acteurs, et ce afin d'analyser le phénomène, d'évaluer les efforts déployés et de proposer des solutions pour réduire le nombre d'accidents.

Le même officier supérieur a, à cette occasion, fait état d'une hausse significative du nombre d'accidents de la circulation, désignant le facteur humain comme l'une des principales causes.

Les services de la GN œuvraient de manière proactive et préventive, grâce à une surveillance continue, pour assurer la sécurité des personnes et des biens, a-t-il souligné.

TIARET

Reprise des vols à l'aéroport "Abdelhafidh Boussouf"

L'aéroport "Abdelhafidh Boussouf" d'Aïn Bouchekif, dans la wilaya de Tiaret, a repris son activité mercredi en soirée avec un vol reliant Alger à Adrar, via Tiaret.

Le directeur de l'aéroport, Ammour Latamane, a indiqué à l'APS qu'un vol hebdomadaire a été programmé chaque mercredi au départ d'Alger à destination d'Adrar, avec une escale à Tiaret, tandis que le vol retour est prévu chaque vendredi. Ces dessertes sont assurées par la compagnie des lignes aériennes domestiques. Il a précisé que toutes les mesures nécessaires ont été prises afin de garantir aux voyageurs des conditions d'accueil optimales.

M. Latamane a également souligné que la présence des autorités locales à cet événement témoigne de la volonté des responsables d'accompagner et de promouvoir le développement du transport aérien. Cette reprise s'inscrit dans une perspective d'élargissement du programme de vols vers d'autres wilayas, ainsi que vers les Lieux saints pour les vols d'Omra et de



Hadj, voire ultérieurement vers des destinations européennes. De son côté, le wali de Tiaret, Saïd Khalil, qui a supervisé l'accueil des passagers, s'est félicité de la reprise de l'activité de l'aéroport Abdelhafidh Boussouf. Il a affirmé que les autorités locales, en coordination avec les instances concernées, s'emploient à évaluer cette relance à tra-

vers ces vols, exprimant par ailleurs le souhait de voir cette infrastructure étendre ses activités à des vols internationaux.

A cette occasion, plusieurs expositions de produits artisanaux, traditionnels et culturels, reflétant le patrimoine et la renommée de la wilaya de Tiaret, ont été organisées.

APS

INSÉCURITÉ SCOLAIRE À TISSEMSILT Le ministre de l'Éducation nationale officiellement interpellé après une affaire grave au CEM « Émir Khaled »

L'école est censée être un sanctuaire de savoir, de protection et d'égalité, un espace où l'élève apprend, s'épanouit et construit son avenir à l'abri de toute forme de peur ou de pression.

Par Abed MEGHIT

Pourtant, à Tissemsilt, une affaire grave survenue au Collège d'Enseignement Moyen "Émir Khaled" vient ébranler cette vocation fondamentale et interpellé, au-delà des autorités locales, le ministre de l'Éducation nationale lui-même. Les faits, rapportés par la famille de la victime et corroborés par plusieurs témoignages, concernent une collégienne qui aurait vécu, durant plusieurs semaines, sous la menace répétée d'une camarade de classe.

Selon les éléments portés à la connaissance de l'administration de l'établissement, ces pressions auraient pris la forme de messages écrits, transmis discrètement à l'élève, l'enjoignant de dérober de l'argent à ses parents et de remettre une somme de 1 000 DA, sous peine de représailles.

Une situation qui aurait plongé la jeune élève dans un état de peur permanente, au point de redouter quotidiennement de se rendre en classe et de ne plus se sentir en sécurité dans son propre établissement scolaire.

Le père de la collégienne évoque une enfant profondément marquée psychologiquement, affirmant avec inquiétude que sa fille ne bénéficie plus de la protection que l'école est censée lui garantir. Plus préoccupant encore, selon des sources concordantes, une enseignante aurait surpris l'élève mise en cause en flagrant délit, en train de rédiger et de transmettre ces messages de menace. L'incident aurait été immédiatement signalé à la direction du CEM Émir Khaled, plaçant

ainsi l'administration devant une responsabilité claire et immédiate. Or, selon la famille de la victime, aucune mesure concrète et formalisée n'aurait été prise pour assurer la sécurité de l'élève. Ni décision disciplinaire écrite, ni mesure d'éloignement, ni accompagnement psychologique officiel ne semblent avoir été mis en place, laissant perdurer un climat d'anxiété et d'insécurité.

Cette inertie présumée alimente un sentiment profond d'abandon institutionnel.

Plus grave encore, le père de la collégienne affirme avoir le sentiment que l'affaire ferait l'objet d'une tentative de dissimulation au sein même de l'établissement.

Selon ses déclarations, la direction du collège, incluant le directeur, le conseil et certains enseignants, chercherait à minimiser les faits afin d'éviter toute exposition extérieure.

Ces accusations, rapportées avec prudence, traduisent néanmoins une perte totale de confiance de la famille envers l'administration locale et renforcent le malaise autour de cette affaire. À ce climat déjà lourd s'ajoutent d'autres signalements préoccupants.

Plusieurs élèves du CEM Émir Khaled dénoncent des comportements jugés humiliants et intimidants de la part d'une enseignante, évoquant des insultes verbales, des propos dégradants et un refus répété de réexpliquer les cours malgré leurs difficultés de compréhension.

Selon ces témoignages, les élèves seraient confrontés à un environnement pédagogique anxiogène, incompatible avec les principes fondamentaux de l'en-



seignement.

La gravité de la situation est accentuée par le contexte scolaire dans lequel elle s'inscrit.

Les élèves concernés préparent le Brevet d'Enseignement Moyen (BEM), une étape décisive de leur parcours éducatif.

À ce niveau, la stabilité psychologique, l'encadrement pédagogique et le respect de la dignité des élèves sont des conditions indispensables à la réussite.

Tout manquement à ces exigences risque de compromettre durablement leur avenir scolaire.

Face à l'absence de réponses jugées satisfaisantes au niveau de l'établissement, une correspondance officielle a été adressée à la direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt.

Des instructions auraient été données afin de recueillir des explications auprès de la direction du collège. Toutefois, selon des sources proches du dossier, les faits

auraient été niés ou fortement minimisés, malgré l'existence de signalements antérieurs et de témoignages directs.

À ce jour, aucune enquête administrative approfondie n'a été officiellement annoncée.

Pourtant, le cadre réglementaire régissant les établissements scolaires algériens est explicite : toute menace, toute intimidation, toute atteinte à la dignité d'un élève et tout manquement à l'acte pédagogique doivent faire l'objet d'une intervention immédiate, documentée et protectrice.

L'absence de réaction adéquate engage nécessairement la responsabilité administrative et soulève de sérieuses interrogations sur la gouvernance locale du secteur éducatif de Tissemsilt.

Estimant que toutes les voies locales ont été éprouvées, le père de la collégienne lance aujourd'hui un appel solennel au ministre de l'Éducation nationale.

Il demande l'ouverture d'une enquête administrative indépendante, la mise en place de mesures immédiates pour garantir la protection effective des élèves, la clarification des responsabilités et le rétablissement d'un climat scolaire sain, sécurisé et conforme aux valeurs de l'école algérienne.

Au-delà du cas du CEM Émir Khaled, cette affaire pose une question fondamentale qui concerne l'ensemble du système éducatif national : l'école algérienne peut-elle tolérer que la peur, le silence et la dissimulation prennent le pas sur la protection de l'enfant et le respect de sa dignité ? À Tissemsilt, le silence n'est plus une option.

Il appelle désormais une réponse claire, ferme et responsable au plus haut niveau de l'État, afin que l'école demeure, partout en Algérie, un espace de confiance, de justice et d'avenir.

Abed MEGHIT

SOUK AHRAS Détournement de fonds à Algérie Poste : Le caissier central écroué

Par Abed MEGHIT

Une nouvelle affaire de fraude aux aides publiques vient secouer la wilaya de Souk Ahras, mettant en lumière de graves dérives dans la gestion du programme national d'aide à la conversion des véhicules au gaz de pétrole liquéfié (GPL).

Les services de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers (BLCEF) ont procédé au démantèlement d'un réseau organisé impliqué dans la constitution de faux documents et le détournement de subventions publiques, a-t-on appris de source sécuritaire.

Cinq individus sont impliqués dans cette affaire, parmi lesquels figure un élu de l'Assemblée populaire communale de Sedrata, le propriétaire d'un atelier spécialisé dans l'installation de kits GPL.

tion de kits GPL, ainsi que trois autres complices, dont deux originaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Les mis en cause sont poursuivis pour constitution d'un groupe criminel organisé, faux et usage de faux, abus de fonction et obtention d'avantages indus.

Selon les éléments de l'enquête, les faits concernent le programme national qui prévoit une prise en charge par l'État de 50 % du coût de conversion des véhicules au GPL, à travers l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), le reste étant supporté par le citoyen bénéficiaire.

Les investigations ont révélé que des dossiers étaient frauduleusement établis au nom de citoyens absents, voire à leur insu, dans le but de percevoir indûment les subventions accordées. Dans plusieurs

cas, les installations de kits GPL n'auraient même pas été réalisées, malgré le déblocage des montants correspondants par les organismes concernés.

À l'issue d'enquêtes approfondies, les suspects ont été interpellés et présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Souk Ahras. L'élu communal et le propriétaire de l'atelier ont été placés sous contrôle judiciaire, tandis que les autres prévenus demeurent soumis aux procédures de suivi judiciaire en vigueur.

Cette affaire relance le débat sur la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle et de transparence dans la gestion des programmes d'aides publiques, destinés à soutenir les citoyens et à promouvoir la transition énergétique.

Abed MEGHIT

SOUK AHRAS - FRAUDE AUX AIDES PUBLIQUES GPL Un élu communal et quatre complices devant la justice

Par Abed MEGHIT

Une nouvelle affaire de fraude aux aides publiques vient secouer la wilaya de Souk Ahras, mettant en lumière de graves dérives dans la gestion du programme national d'aide à la conversion des véhicules au gaz de pétrole liquéfié (GPL).

Les services de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers (BLCEF) ont procédé au démantèlement d'un réseau organisé impliqué dans la constitution de faux dossiers et le détournement de subventions publiques, a-t-on appris de source sécuritaire. Cinq individus sont impliqués dans cette affaire, parmi lesquels figure un élu de l'Assemblée populaire communale de Sedrata, le propriétaire d'un atelier spécialisé dans l'installation de kits GPL, ainsi que trois autres complices, dont deux originaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Les mis en cause sont poursuivis pour constitution d'un groupe criminel organisé, faux et usage de faux, abus de fonction et obtention d'avantages indus. Selon les éléments de l'enquête, les faits concernent le programme national qui prévoit une prise

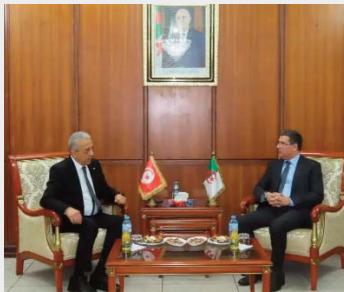
en charge par l'État de 50 % du coût de conversion des véhicules au GPL, à travers l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), le reste étant supporté par le citoyen bénéficiaire. Les investigations ont révélé que des dossiers étaient frauduleusement établis au nom de citoyens absents, voire à leur insu, dans le but de percevoir indûment les subventions accordées. Dans plusieurs cas, les installations de kits GPL n'auraient même pas été réalisées, malgré le déblocage des montants correspondants par les organismes concernés.

À l'issue d'enquêtes approfondies, les suspects ont été interpellés et présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Souk Ahras. L'élu communal et le propriétaire de l'atelier ont été placés sous contrôle judiciaire, tandis que les autres prévenus demeurent soumis aux procédures de suivi judiciaire en vigueur.

Cette affaire relance le débat sur la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle et de transparence dans la gestion des programmes d'aides publiques, destinés à soutenir les citoyens et à promouvoir la transition énergétique.

Abed MEGHIT

ALGÉRIE - TUNISIE Le renforcement de la coopération algéro-tunisienne au centre de la rencontre entre M. Ait Messaoudene et son homologue tunisien



Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu, mardi à Alger, le ministre tunisien de la Santé, M. Mustapha Ferjani, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de la santé.

La rencontre a été l'occasion d'aborder le renforcement des liens de coopération, notamment en matière de prise en charge des patients, de développement des systèmes de santé, de formation des ressources humaines, de recherche scientifique, d'innovation et de gestion des défis sanitaires actuels et futurs.

Les deux ministres ont également examiné les perspectives d'élargissement de la coopération opérationnelle à travers des programmes conjoints et le renforcement de la coordination entre les établissements de santé et hospitaliers, en vue d'améliorer la qualité des services et d'optimiser la performance des systèmes de santé dans les deux pays.

Dans une déclaration à la presse, M. Ait Messaoudene a précisé que cette visite "traduit la volonté commune de promouvoir le partenariat bilatéral vers des perspectives plus larges dans le secteur de la santé, l'un des piliers du développement durable et de la sécurité sanitaire des deux peuples frères".

Et d'ajouter que le niveau "remarquable" des relations bilatérales, soutenu par la forte volonté des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président tunisien, M. Kais Saïed, "constitue une base solide pour une coopération fructueuse, en particulier dans le domaine de la santé".

Pour sa part, M. Ferjani a salué la teneur des entretiens qui ont reflété le niveau de coopération stratégique, soulignant que "les défis sanitaires communs nécessitent une coopération bilatérale à même de garantir un avenir sûr pour les deux peuples".

Dans le même sillage, il a mis en exergue "l'importance de la mise en œuvre de la vision des présidents des deux pays dans le domaine de la santé, afin de rapprocher la santé des citoyens et de garantir des services de santé de qualité".

Les deux parties ont, par ailleurs, insisté sur "la poursuite des concertations régulières, la valorisation des compétences et le développement de projets concrets reflétant la solidité des relations bilatérales et répondent aux aspirations des deux peuples frères à des services de santé modernes fondés sur la solidarité et la complémentarité".

Au terme de la rencontre, les deux ministres se sont rendus au CHU Mohamed Laâmine-Debaghine à Alger.

Lors de cette visite, le ministre tunisien a pris connaissance du fonctionnement des services d'oncologie pédiatrique, de radiologie, de médecine nucléaire et d'anesthésie-réanimation, ainsi que de l'expérience algérienne dans ce domaine.

APS

LUTTE CONTRE LE CANCER L'Algérie mise sur la prévention et le diagnostic précoce pour sauver des vies

La lutte contre le cancer constitue l'un des défis majeurs de santé publique en Algérie.



Par Abed Meghit

Consciente de l'ampleur de cette problématique, l'Algérie a adopté une stratégie nationale globale de prévention et de lutte contre les maladies cancéreuses, inscrite dans un plan s'étendant de 2022 à 2030. L'objectif est clair : réduire la mortalité liée au cancer, améliorer la qualité de vie des patients et prévenir les facteurs de risque aggravants.

Cette stratégie s'inscrit dans les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir des soins de qualité au citoyen. Elle repose sur plusieurs axes fondamentaux, au premier rang desquels figurent la prévention, le dépistage et le diagnostic précoce. La Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, installée le 4 février 2024 à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer,

est chargée de veiller à la mise en œuvre effective de cette politique. Selon le président de la Commission, le professeur Adda Bounedjar, l'Algérie enregistre plus de 55 000 nouveaux cas de cancer par an, ce qui impose un renforcement constant des efforts.

Il souligne que le diagnostic précoce constitue un facteur déterminant pour préserver la vie des patients et améliorer leurs chances de survie, rappelant que l'efficacité de tout programme dépend de la rapidité de la prise en charge et de l'intervention coordonnée de plusieurs spécialistes. Des progrès notables ont déjà été réalisés.

Le taux de dépistage au premier stade de la maladie atteint aujourd'hui 50 %, avec l'ambition de parvenir à 60 % d'ici 2030, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé. Concernant le cancer du sein, le taux

de diagnostic à un stade avancé est passé de 40 % en 2000 à 18 % actuellement, un indicateur positif que l'Algérie entend encore améliorer.

La prévention demeure un pilier central de cette stratégie, à travers la lutte contre le tabagisme, la réduction de l'obésité, la promotion de l'activité physique et d'une alimentation saine. La vaccination contre certains cancers induits par le papillomavirus humain figure également parmi les priorités, avec le lancement prochain de campagnes ciblées. Parallèlement, l'amélioration du parcours du patient passe par la garantie de la disponibilité des médicaments, de la chirurgie, de la radiothérapie et des soins palliatifs, ainsi que par le renforcement de la formation médicale et de la recherche scientifique. À travers cette approche globale, l'Algérie affirme sa détermination à faire du combat contre le cancer une priorité nationale durable.

EL TARF

Lancement des journées médicales de chirurgie pédiatrique à l'EPH de la commune de Bouhadjar



Des journées médicales de chirurgie pédiatrique ont été ouvertes, mercredi, au sein de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf de la commune de Bouhadjar, dans la wilaya d'El Tarf.

Le directeur de cette structure hospitalière, Chérif Betihi, a précisé, dans une déclaration à

l'APS, que cet événement de deux jours, s'inscrit dans le cadre d'un accord de jumelage avec l'Etablissement public hospitalier (EHS) Mère-Enfant Belhadj-Djida d'El Eulma qui a délégué une équipe médicale spécialisée.

Il est prévu, dans le cadre de ces journées médico-chirurgicales spécia-

lisées, la réalisation de 10 interventions, selon la même source qui a précisé que les jeunes patients devant être opérés, résidant à Bouhadjar et ses environs, ont préalablement été auscultés.

Le même responsable a souligné que ces journées ont pour but de "rapprocher les services de santé

des habitants de la région, en particulier des enfants, et de leur éviter le désagrément des déplacements vers des wilayas voisines".

Une session de formation sera également organisée, en marge de ces journées médicales, au profit des médecins des secteurs public et privé, encadrée par des spécialistes du domaine. Pour rappel, l'EPH Mohamed-Boudiaf de Bouhadjar, qui comprend 3 salles dont une pour les urgences et deux pour les maladies liées à la gynécologie-obstétrique, à l'urologie et à la chirurgie générale, a récemment été renforcée par un appareil de radiologie et des équipements d'analyses médicales.

Des travaux de réhabilitation du service de réanimation sont, par ailleurs, actuellement en cours dans cet établissement hospitalier.

ONCOLOGIE

Des tumeurs des années 1960 pour percer le mystère du cancer colorectal en hausse chez les jeunes

Des dizaines de milliers d'échantillons de tumeurs ont été conservés depuis le début du 20e siècle au sous-sol d'un hôpital londonien.



Après avoir échappé à la mise au rebut ils sont au cœur d'un projet de recherche sur la hausse du cancer colorectal chez les jeunes. Les boîtes en carton s'empilent sur des étagères à perte de vue.

Elles contiennent des prélevements provenant de patients traités pour ce type de cancer à l'hôpital St Mark, un hôpital spécialisé au nord-ouest de Londres. Les échantillons y sont conservés à l'aide de formol et de parafine.

Il y a une dizaine d'années, cette collection a failli finir à l'incinérateur. Sauvée de justesse par des médecins, elle est maintenant mise à profit grâce aux nouvelles technologies.

Depuis janvier, les chercheurs ont commencé à comparer des tumeurs datant des années 1960 à celles de patients d'aujourd'hui. Ils espèrent, à l'aide du séquençage de l'ADN et d'autres techniques de laboratoire qui "n'étaient pas possibles il y a même cinq ans", identifier précisément les causes des cas actuels, explique Kevin Monahan, gastroentérologue, qui codirige le projet avec Trevor Graham, de l'Institut de recherche sur le cancer (ICR) de Londres.

Dans les années 1960, la guérison des patients, même après une opération, était "loin d'être acquise", rappelle le Dr Monahan.

Ce projet pourrait permettre de "transformer la souffrance qu'ils ont endurée il y a des décennies en un nou-

vel espoir pour leurs petits-enfants, leurs arrière petits-enfants et d'autres personnes à risque", commente-t-il.

Le cancer colorectal touche principalement les personnes âgées, mais il connaît une incidence croissante chez les jeunes adultes à travers le monde.

Selon Bowel Cancer UK, les cas chez les moins de 50 ans au Royaume-Uni ont augmenté de plus de 50% ces 25 dernières années.

"Nous ne pouvons pas remonter le temps jusqu'aux années 1960 (...) pour voir à quoi les gens étaient exposés (mais) d'une certaine manière, nous en avons une trace dans ces boîtes", souligne le docteur Monahan.

Des changements de régime alimentaire, de mode de vie et l'exposition aux polluants comme les microplastiques sont cités comme facteurs, mais les causes exactes de la hausse des cas chez les jeunes adultes restent méconnues. Kevin Monahan s'intéresse particulièrement à un sous-type de la bactérie E. coli présente dans le microbiote intestinal.

Cette bactérie pourrait être cancérogène, et la marque de ce cancérogène dans l'ADN a été retrouvée chez des personnes de moins de 50 ans atteintes d'un cancer colorectal, quatre fois plus souvent que chez les personnes atteintes de tous types de cancer après 50 ans", dit-il.

Le diagnostic d'un cancer colorectal, qui n'était auparavant observé que rarement chez des patients âgés d'une

vingtaine ou d'une trentaine d'années, est un choc particulier pour ces derniers, souligne le Dr Monahan: ils ont souvent de jeunes enfants, tentent de progresser dans leur carrière, et la nouvelle les "prend complètement de court".

"Quelqu'un qui a 35 ans (...) pense très rarement qu'il peut être atteint d'un cancer colorectal", commente-t-il.

Faire de l'exercice régulièrement et maintenir un poids raisonnable sont importants pour la santé en général, souligne-t-il, mais d'autres facteurs entrent en jeu dans l'apparition de cancers colorectaux.

"Quand je vois des personnes nouvellement diagnostiquées d'un cancer colorectal à un jeune âge, elles me demandent: Pourquoi? Pourquoi cela m'arrive? Je suis en bonne santé, je mange sainement, je fais régulièrement de l'exercice", raconte le médecin. "Et je leur dis : cela n'a rien à voir avec ce que vous avez fait".

Le dépistage est proposé au Royaume-Uni, comme en France, aux personnes âgées de 50 à 74 ans.

Le taux de survie à ce type de cancer a plus que doublé au cours des 40 dernières années au Royaume-Uni.

S'il est diagnostiqué à un stade précoce, plus de 90% des cas peuvent être traités avec succès, selon le service public de santé britannique (NHS).

Les conclusions du projet de recherche devraient être publiées dans trois ans.

Près de quatre cancers sur dix dans le monde seraient évitables (OMS)

Près de quatre cancers sur dix dans le monde seraient évitables, selon une étude de l'agence contre le cancer (CIRC), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publiée mardi.

Cette étude, publiée dans Nature à la veille de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, estime que 37,8% des nouveaux cas de cancer identifiés en 2022, soit environ 7,1 millions de cas, étaient liés à des causes évitables.

La dernière édition du "fardeau global des maladies" de l'OMS estimait ainsi qu'environ 44% des morts du cancer dans le monde étaient imputables à des risques évitables, mais n'intégrait pas les agents infectieux, pointent les scientifiques dans Nature.

Ils ont examiné pour leur part 30 facteurs de risques évitables, dont le tabac, l'alcool, un indice de masse corporelle élevé, l'inactivité physique, la pollution de l'air, les rayons ultraviolets et, pour la première fois, neuf infections cancéreuses.

Après l'exploitation de données sur 185 pays et 36 types de cancer, l'étude pointe le tabac comme principale cause évitable de cancer à l'échelle mondiale, responsable de 15% des nouveaux cas, devant des infections (10%) et la consommation d'alcool (3%).

Près de la moitié des cancers évitables dans le monde chez les hommes et les femmes sont concentrés sur trois familles

de cancers: poumon, estomac, col de l'utérus. Les cancers du poumon sont principalement liés au tabagisme et à la pollution de l'air, ceux de l'estomac largement attribuables à une infection à Helicobacter pylori, ceux du col de l'utérus majoritairement causés par le papillomavirus humain (HPV).

Il existe cependant d'importantes différences entre hommes et femmes, mais aussi entre régions du globe.

La proportion de cancers évitables est ainsi bien supérieure chez les hommes que chez les femmes: 45% des nouveaux cas de cancer pour les premiers en 2022, 30% pour les secondes.

Chez les hommes, dans le monde entier, le tabagisme représente environ 23% des nouveaux cas de cancer, devant les infections (9%) et l'alcool (4%).

Parmi les femmes, les infections totalisaient 11% des nouveaux cas, devant le tabagisme (6%) et un indice de masse corporelle élevé (3%).

À travers le planète, chez les femmes, les cancers évitables variaient de 24% des nouveaux cas en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest à 38% en Afrique subsaharienne.

Chez les hommes, le fardeau le plus élevé était en Asie de l'Est (57%), le plus faible en Amérique latine et Caraïbes (28%).

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: au moins 71.824 martyrs depuis octobre 2023

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.824 martyrs et 171.608 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, indique mercredi un nouveau bilan des autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de 21 martyrs et 38 personnes blessées ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a précisé la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 556 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.500 autres ont été blessés, tandis que les corps de 717 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

Ghaza: les patients atteints de cancer "font face à un avenir incertain" (autorités sanitaires)

Les patients palestiniens atteints de cancer dans la bande de Ghaza font face à un avenir incertain, la plupart des hôpitaux spécialisés ayant été détruits ou mis hors service, en raison de l'agression génocidaire sioniste ayant dévasté le territoire pendant deux ans, ont alerté les autorités sanitaires palestiniennes.

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer qui a lieu chaque année le 4 février, les autorités sanitaires ont souligné que "les patients atteints de cancer dans la bande de Ghaza représentent la forme la plus douloureuse de la souffrance et font face à un avenir incertain".

Selon la même source, au moins 11.000 patients atteints de cancer sont privés de traitements spécialisés et de services de diagnostic, à l'intérieur comme à l'extérieur de la bande de Ghaza.

Et 4.000 patients disposant de références médicales pour des soins à l'étranger attendent depuis plus de deux ans l'ouverture du point de passage et la facilitation de leur voyage.

D'après les autorités sanitaires palestiniennes, "la mise hors service des hôpitaux spécialisés et la destruction du Centre du cancer de Ghaza ont aggravé la souffrance des patients".

"Les capacités de prise en charge des patients atteints de cancer sont détruites et épuisées, notamment les médicaments de chimiothérapie et les appareils de diagnostic", tandis que "64pc des médicaments contre le cancer sont en rupture totale de stock", d'après le communiqué.

De plus, les patients atteints de cancer sont assiégés par des conditions sanitaires, sociales, psychologiques et économiques catastrophiques.

A cet effet, les autorités sanitaires palestiniennes lancent un appel à toutes les parties concernées "afin de permettre aux patients de voyager pour recevoir des soins à l'étranger, d'introduire les médicaments indispensables et de réhabiliter les centres de soins", a indiqué la même source.

APS

Le piment permet de vivre plus longtemps

Le piment serait un allié santé. Manger épicé permettrait de vivre plus longtemps selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale BMJ.

Les épices avaient déjà la bonne réputation de nous aider à lutter contre le cancer, les maladies coronaires et respiratoires, le piment nous aiderait aussi à vivre plus longtemps. En effet, les consommateurs réguliers de piment ont 14% de chance en moins de décéder prématurément que ceux qui mangent épicé moins d'une fois par semaine.

Les chercheurs de l'Académie chinoise des sciences médicales ont suivi les données médicales d'un demi-millier de chinois et ont observé leurs habitudes alimentaires.

Les conclusions de l'étude rapporte que «ceux qui consomment une nourriture épicée presque tous les jours ont 14% de chance en moins de décéder comparé à ceux qui mangent épicé moins d'une fois par semaine».

«Ces résultats vont dans le sens de précédents travaux montrant de potentiels effets protecteurs sur la santé humaine des aliments épicés», explique les auteurs de

l'étude. En réaction à cet article, Dr Nita Forouhi, spécialiste de nutrition et d'épidémiologie à l'Université de Cambridge publie un commentaire et s'interroge sur le lien entre les boissons tel que l'eau et le thé, consommés en plus grande quantité par ceux qui mangent plus de piment et la longévité.

«On ne sait pas si les corrélations observées sont le résultat direct de la consommation de piment ou bien découlent simplement d'autres éléments positifs dans l'alimentation qui n'ont pas été mesurés.

Le piment, un aliment santé

Cette nouvelle vertu santé s'ajoute à la liste déjà intéressante des intérêts du piment. En effet, grâce à la capsicine, le piment est un anti-inflammatoire très efficace. Grâce à son effet analgésique, il permettrait, d'atténuer les douleurs articulaires



(arthrose...) ainsi que certaines douleurs musculaires. Il a aussi la capacité d'abaisser le taux de cholestérol et de doper la santé du cœur. Cet alcaloïde qui augmente aussi les dépenses énergétiques

serait aussi un allié pour maigrir. Plus un piment est fort plus il contient de la capsicine.

Le piment a des effets protecteurs contre le cancer colorectal

Le piment protégerait du cancer colorectal, selon une nouvelle étude scientifique américaine. La capsicine du piment n'aurait pas que la fonction de brûler l'épice et de vous brûler la langue, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Clinical Investigation*. Elle serait excellente pour lutter contre le cancer de la prostate.

Les chercheurs de l'Université de Californie, San Diego School of Medicine ont découvert que ce composé du piment, en activant un récepteur sur les cellules qui tapissent l'intestin, déclenche une réaction protectrice contre le risque de tumeurs colorectales. Cette substance serait capable de tuer certaines cellules cancéreuses. L'injection de capsicine dans des cellules prostatiques cancéreuses de souris a conduit à leur apoptose (la mort des cellules cancéreuses mais pas des cellules saines). 80 % des cellules cancéreuses de la prostate perturbées par les rongeurs ont été détruites. Elle



a aussi permis de prolonger la durée de vie des souris de plus de 30%.

«La capsicine a eu un profond effet anti-proliférant sur les cultures de cellules humaines de cancer de la prostate», a souligné l'un des chercheurs ayant participé à l'étude. «Mais ce traitement est encore plus efficace lorsqu'il est combiné avec le cétocoxib, un anti-inflammatoire non stéroïden déjà approuvé pour le traitement de certaines formes d'arthrite et la prise en charge de la douleur» explique le Dr Eyal Raz, professeur de médecine, co-auteur de l'étude.

Le piment, un aliment santé

Cette nouvelle vertu santé s'ajoute à la liste déjà intéressante des intérêts du piment. En effet, grâce à la capsicine, le piment est un anti-inflammatoire très efficace. Grâce à son effet analgésique, il permettrait, d'atténuer les douleurs articulaires (arthrose...) ainsi que certaines dou-

leurs musculaires. Il a aussi la capacité d'abaisser le taux de cholestérol et de doper la santé du cœur. Cet alcaloïde qui augmente aussi les dépenses énergétiques semble aussi un allié pour maigrir. Plus un piment est fort plus il contient de la capsicine. Le cancer colorectal est le deuxième can-

cer le plus mortel, tous sexes confondu, derrière le cancer du poumon. Et avec 42 152 nouveaux cas estimés en 2012 en France dont 55 % chez l'homme, le cancer colorectal est, le troisième cancer le plus fréquent après le cancer de la prostate (56 841 nouveaux cas) et le cancer du sein (48 763).

Le piment et le gingembre réduiraient le risque de cancer du poumon

Si la capsicine, issue du piment augmente le risque de cancer du poumon, la combinaison avec le 6-gingérol composé du gingembre inverserait ce processus et réduirait la probabilité à 20%. Le piment et le gingembre seraient efficaces pour protéger du cancer du poumon, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Agricultural and Food Chemistry*. Ces conclusions ont été obtenues sur des souris. Cette nouvelle étude met à nouveau en exergue les bienfaits de certains aliments sur notre santé. Des chercheurs chinois ont observé que le 6-gingérol, composé du gingembre et la capsicine issue du piment s'étaient consommés

ensemble, pouvant avoir des effets protecteurs contre le cancer du poumon. Les chercheurs de l'Université de Henan en Chine ont réalisé une étude avec des souris génétiquement modifiées pour développer facilement le cancer du poumon. Ils les ont traitées avec de la capsicine ou du 6-gingérol. Les scientifiques ont observé que les rongeurs nourris à la capsicine seule ont affiché un risque accru de carcinome du poumon. Seule la moitié des rongeurs alimentés avec le 6-gingérol seul ont été touchés par cette pathologie. En revanche les souris nourries avec les 2 composés ont

eu un risque de carcinome du poumon limité à 20%. «Nous avons montré que l'incidence de carcinome du poumon augmentait avec la capsicine. En revanche, la combinaison du 6-gingérol et de la capsicine aurait inversé les effets multiplicateurs de risque de cancer du poumon de la capsicine», explique Jiahua Li, professeur de pharmacie de l'Université de Henan et auteur de l'étude. Pour l'instant, les chercheurs n'ont pas identifié les processus moléculaires qui expliquent comment cette interaction démultiplie l'effet anticancéreux du 6-gingérol.

Reins : identifier les malades à risque de dialyse

Pour la première fois en France des milliers de malades du rein vont être suivis au long cours afin d'identifier les facteurs de risque pour ces malades qui affectent plus de 5% de la population adulte.

Y a-t-il des marqueurs qui permettraient d'identifier les facteurs de risque de maladie rénale chronique ? C'est ce que les chercheurs de l'Inserm ont l'intention de découvrir en lançant la première grande étude avec suivie au long cours de milliers de malades du rein. Cette étude de type « cohort » (à savoir l'étude d'un large échantillon d'individus sur un temps long) a pour objectif de mieux comprendre ce qui se passe chez ces malades qui restent en France mal connus», a expliqué Maurice Laville, président de la Société de néphrologie mondiale, à l'occasion de la Journée mondiale du rein.

Cette première étude du genre en France, baptisée « cohorte CKD – rein » (CKD pour chronic kidney disease) suivra 3 600 patients pendant au moins cinq ans pour comprendre comment le mode de vie, l'environnement, la génétique et les pratiques médicales interagissent sur le devenir de la maladie rénale chronique. L'objectif principal étant d'identifier les événements facteurs de risque dans le but de mettre en place des moyens de prévention, avant que les personnes à risque de maladie rénale chronique ne se retrouvent en dialyse.

Comment branche-t-on le malade ?

Pour qu'une hémodialyse soit efficace, il faut filtrer des quantités importantes de sang. Or, le débit dans les veines superficielles est faible. «On crée donc une fistule (accordement d'une veine superficielle à une artère). Au départ, la veine a un débit de 2 mm et un débit de 50 ml/min, explique le Dr Bouthaina Ben Taarit, néphrologue au CHU Henri-Mondor, à Crétel, alors qu'il faut un diamètre de 6 mm et un débit de 600 ml/min. Au bout de 5 semaines, la fistule s'est développée et le débit est suffisant. » L'idéal est de créer la fistule 6 mois avant le début des dialyses, mais 35 % des patients arrivent en dialyse en urgence », précise le Pr Philippe Lang, chef du service de néphrologie au CHU Henri-Mondor.

Faut-il suivre un régime particulier ?

L'alimentation doit être adaptée, notamment pour éviter l'accumulation de potassium dans le sang. «Le potassium, ça paralyse», prévient le Dr Hamid Abbassi, chef du pôle dialyse aux Hôpitaux de Saint-Maurice. L'excès de potassium entraîne des crampes, des fourmillements, des troubles du rythme cardiaque, voire un infarctus. Le

L'hémodialyse

Le sang du malade est prélevé dans une veine (via un cathéter). Il passe ensuite dans une machine pour être filtré, puis reinjeté dans la cavité abdominale.

Le liquide de dialyse «frais» est injecté dans la cavité abdominale, via un cathéter souple implanté au préalable.

Le sang est épuré en passant à travers le péritone, qui sert de filtre naturel.

Le liquide contenant les dé-

La dialyse rénale, ça se passe comment ?

Même si la dialyse rénale, qui consiste à filtrer le sang chez des patients dont les reins ne fonctionnent plus, démeure une contrainte, la vie du dialysé a changé. Finis le teint gris, la mine fatiguée, l'odeur chargée qui handicapaient ces malades. Comment cela se passe ? Quels sont les effets secondaires ? Y a-t-il un régime à suivre ? Toutes les réponses à vos questions sur la dialyse rénale.



sel est aussi à proscrire. À l'hôpital, la diététicienne apprend quels aliments éviter (chocolat, banane...), comment cuisiner... Mais la veille de la dialyse, on peut faire des excès ! Et pendant, tout est permis, même le chocolat, puisque le sang est en train d'être filtré.

Est-on obligé d'aller dans un centre ?

La plupart des patients sont suivis dans des centres dédiés, 3 ou 4 fois par semaine. Mais la dialyse est possible à domicile. Moins de 10 % des patients en profitent : 7 % optent pour la dialyse à domicile et un peu plus de 0,5 % pour l'hémodialyse.

Les séances à domicile permettent de poursuivre une activité professionnelle. Cela se passe comme à l'hôpital, mais avec des machines plus petites (de la taille d'une grosse aspirine), pas toujours facile à stocker chez soi. Les séances sont quotidiennes (six jours sur sept) et durent 2 heures. On peut aussi la réaliser de nuit (un jour sur deux).

La méthode nécessite une formation préalable et la présence d'une autre personne au domicile (parent, conjoint...).

C'est l'association Auro (Association pour l'utilisation du rein artificiel), avec ses correspondants en province, qui se charge de la logistique.

La dialyse péritonale est-elle aussi efficace ?

Toutes les méthodes sont efficaces. Mais la dialyse péritonale fonctionne sur le

mode d'une filtration naturelle, donc plus lente. C'est le péritone, la fine membrane riche en petits vaisseaux qui tapisse l'abdomen, qui sert de filtre. On injecte un liquide à forte concentration en sucre, en bicarbonate et autres minéraux entre les deux feuillets du péritone. Au contact de ce liquide, et par osmose, des échanges se font jusqu'au moment où le liquide est saturé. Il est alors purifié.

Cette dialyse peut se faire de jour (4 séances à 8 heures, midi, 16 heures et 20 heures) ou de nuit. Comme l'hémodialyse à domicile, elle autorise certains écarts diététiques car son mode d'action est plus proche de celui du rein.

Peut-on partir en vacances ?

Les équipes soignantes se mettent en rapport avec un centre de la région. Il existe même des croisières qui proposent des dialyses à bord.

Où des voyageurs qui organisent des séjours... ou la dialyse fait partie du programme. Pour ceux qui pratiquent la dialyse à domicile (hémodialyse ou dialyse péritonale), tout type de voyage est possible pour autant que l'on puisse transporter les poches de dialyse ! «Une de mes patientes voulait visiter la Thaïlande, on s'est débrouillée pour qu'elle soit livrée», raconte le Dr Abbassi.

Plus incroyable, l'épopée de Jean-Louis Clémendot, qui préparait un tour du monde à la voile lorsqu'il a découvert son insuffisance rénale. Moyennant une livraison à chaque étape, il a pu le réaliser !

Les deux techniques de dialyse à domicile

Le cathéter est vidé dans une autre poche. 4 séances quotidiennes de 30 minutes environ sont nécessaires.

Le reste du temps, le patient peut vaquer à ses occupations.

SOUDAN DU SUD

Un hôpital de MSF touché par une frappe aérienne

Un hôpital de Médecins sans frontières (MSF) dans le centre-est du Soudan du Sud a été touché dans la nuit de mardi à mercredi par une attaque aérienne, a annoncé l'ONG.



L'hôpital de MSF à Lankien, dans l'Etat de Jonglei, a été touché par une frappe aérienne dans la nuit du mardi à mercredi, a indiqué l'ONG dans un communiqué, précisant qu'un membre de son personnel avait été légèrement blessé.

"L'entrepôt principal de l'hôpital a été détruit lors de l'attaque et nous avons perdu la majeure partie de nos fournitures essentielles aux soins médicaux", a-t-elle ajouté.

MSF a indiqué par ailleurs, que dans un incident distinct, son centre de santé à Pieri, également situé dans l'Etat de Jonglei, avait été pillé dans

l'après-midi du même jour par des assaillants non identifiés.

"Nos collègues de Lankien et de Pieri ont dû fuir avec la population locale et nous ignorons toujours où ils se trouvent et ce qu'il est advenu d'eux", a-t-elle affirmé.

Cité par le communiqué, Gul Badshah, responsable des opérations de MSF pour le Soudan du Sud, a jugé ces attaques "inacceptables" et rappelé que l'organisation avait "communiqué les coordonnées GPS de toutes ses installations au gouvernement et aux autres parties au conflit".

L'ONG, qui offre des soins à environ

250.000 personnes à Lankien et Pieri, a prévenu que les attaques contre ses installations privent "les populations locales de tout accès aux soins".

Mercredi, le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé avoir suspendu ses activités dans une partie du nord du Soudan du Sud après qu'un convoi fluvial transportant 1.500 tonnes d'aide a été attaqué et pillé dans l'Etat voisin du Haut-Nil.

La semaine dernière, les deux organisations avaient déjà dénoncé les restrictions à l'accès à l'aide humanitaire dans l'Etat de Jonglei.

SOUDAN DU SUD

Le PAM suspend son activité après le pillage d'un convoi d'aide

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé mercredi avoir suspendu ses activités dans une partie du nord du Soudan du Sud après qu'un convoi fluvial transportant 1.500 tonnes d'aide a été attaqué et pillé.

Le PAM a déclaré avoir été attaqué la semaine dernière dans l'Etat voisin du Haut-Nil.

"Un convoi du PAM composé de 12 bateaux transportant

plus de 1.500 tonnes d'aide alimentaire vitale a été attaqué à plusieurs reprises par des jeunes armés", indique un communiqué de l'agence d'aide des Nations unies.

La cargaison, qui comprenait également des articles non alimentaires, a été pillée pendant la nuit, a déclaré le PAM. "Les attaques contre les travailleurs humanitaires ne sont jamais acceptables", a souligné le PAM.

RÉFUGIÉS

L'insécurité accentue la détresse au Soudan et au Soudan du Sud (ONU)

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a affirmé que l'insécurité régnant dans plusieurs régions du Soudan et du Soudan du Sud est en train d'accentuer la détresse de centaines de milliers de réfugiés.

L'insécurité persistante dans de nombreuses régions du Soudan du Sud pousse davantage de personnes à fuir et agrave une situation humanitaire déjà grave", a indiqué mardi soir l'OCHA, faisant savoir que l'une de ses missions dans l'Etat du Kordofan-Sud a découvert plus de 10.000 personnes déplacées vivant dans des camps confrontés à des pénuries cri-

tiques en matière d'alimentation, de soins, d'eau et d'assainissement, de logement et d'éducation".

L'OCHA a affirmé, dans ce contexte, que la plupart des familles nouvellement déplacées ont fui l'insécurité et la famine dans la capitale de l'Etat, Kadougli, et dans la ville de Dilling et que d'autres venaient des Etats du Kordofan-Ouest et du Darfour-Est, et certaines via le Soudan du Sud, après de longs et dangereux voyages.

A cet égard, l'OCHA a précisé que ses partenaires au Darfour-Nord ont signalé que plus de 1.000 personnes sont récemment arrivées dans la ré-

gion de Tawila et que les familles sont confrontées à de graves pénuries de nourriture, de services de santé et d'articles ménagers de base.

"Les déplacements se poursuivent également dans les Etats du Darfour-Est et du Nil Bleu", a noté l'OCHA.

Au Soudan du Sud, depuis la fin du mois de décembre, la reprise des combats et des frappes aériennes dans l'Etat de Jonglei a contraint environ 280.000 personnes à fuir leurs foyers, selon le bureau, qui a souligné que sa capacité à fournir une aide vitale reste limitée en raison des affrontements et de l'insécurité persistantes.

NIGERIA

Au moins 35 personnes tuées dans une attaque armée dans le Centre-ouest

Des hommes armés ont tué mardi au moins 35 personnes dans le village de Woro, dans l'Etat de Kwara, dans le centre-ouest du Nigeria, lors d'une attaque confirmée par la police et le gouverneur de l'Etat, ont annoncé mercredi les autorités locales.

"Ce matin (mercredi), on m'a dit que 35 à 40 cada-

vres avaient été dénombrés, mais je n'ai pas pu le confirmer.

Beaucoup d'autres se sont enfuis dans la brousse sous les coups de feu et il est probable que l'on trouve d'autres cadavres dans la brousse", a déclaré Saïdu Baba Ahmed, membre de l'assemblée locale de l'Etat de Kwara.

M. Ahmed a ajouté que les bandits avaient également incendié le palais royal du village et qu'"à l'heure actuelle, nous ne savons pas où se trouve le roi".

Le gouverneur de l'Etat de Kwara, AbdulRahman AbdulRazaq, a qualifié cette attaque "d'expression lâche de la frustration des

cellules terroristes suite aux campagnes antiterrestres en cours dans certaines parties de l'Etat et aux succès enregistrés jusqu'à présent".

Il y a quelques jours, l'armée nigériane avait annoncé avoir "neutralisé" 150 "terroristes" dans les forêts de Kwara, précisant qu'il s'agissait de bandits.

RD CONGO

La MONUSCO soutient le mécanisme de cessez-le-feu issu des pourparlers de Doha

La Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a fait part de son soutien au mécanisme de suivi du cessez-le-feu convenu lors de pourparlers entre le gouvernement congolais et le Mouvement du 23-Mars (M23), alors que de nouveaux efforts diplomatiques tentent de contenir les violences persistantes dans l'est du pays.

La MONUSCO a réitéré dans un communiqué mardi soir, son appel à une cessation immédiate des hostilités, rappelant que, conformément à la résolution 2308 du Conseil de sécurité de l'ONU, elle est explicitement mandatée pour appuyer la mise en œuvre d'un cessez-le-feu permanent. Selon le communiqué, la mission onusienne a renforcé sa préparation interne afin d'appuyer l'architecture de suivi et de vérification du cessez-le-feu de manière progressive et adaptable. Cette déclaration intervient après une réunion à Doha entre des représentants du M23 et des émissaires de Kinshasa, sous médiation qatari. Le Qatar, qui assure cette médiation depuis mars 2025, a indiqué que les deux parties étaient parvenues à un accord sur des termes de référence détaillés visant à opérationnaliser un mécanisme de suivi et de vérification d'un cessez-le-feu "permanent", en dépit des violations répétées des engagements de trêve antérieurs. Des responsables qataris ont indiqué que la MONUSCO assurerait le suivi et la vérification d'un cessez-le-feu à Uvira, ville stratégique proche de la frontière burundaise, qui était brièvement tombée sous le contrôle du M23 début décembre 2025, avant que le groupe armé ne se retire et que les forces congolaises ne reprennent la ville. Le M23 s'est emparé de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, en janvier 2025, puis de Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu, le mois suivant.

Ces derniers jours, des affrontements ont été signalés près de la localité de Minembwe, dans le Sud-Kivu, selon des sources locales.

L'ONU enverra des soldats de la paix à Uvira pour surveiller le cessez-le-feu

La Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) va envoyer des casques bleus dans la ville d'Uvira, dans l'est du pays, pour surveiller le respect du cessez-le-feu instauré, ont rapporté mardi des médias locaux.

Un groupe de casques bleus arrivera à Uvira "dans les jours à venir", selon les mêmes sources. Un accord sur la création d'un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu permanent a été conclu lundi lors des négociations tenues sous la médiation du Qatar à Doha entre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et le groupe rebelle Mouvement du 23 mars (M23). L'envoi de soldats de la paix de l'ONU à Uvira est la première étape dans cette direction. La ville d'Uvira occupe une position stratégique à la frontière avec le Burundi.

Sur décision du gouvernement de la RDC, elle est devenue le centre administratif du Sud-Kivu après que les rebelles ont pris le chef-lieu de la province, Bukavu, en février 2025. Les combats pour la ville ont éclaté au début du printemps dernier, les forces gouvernementales ont réussi à contenir les attaques des rebelles. Uvira est tombée aux mains des rebelles le 10 décembre 2025. Six jours plus tard, les rebelles ont annoncé qu'ils quitteraient cette ville. Le groupe M23 a repris les hostilités dans l'est de la RDC en 2021. Actuellement, plus de 100 villes et localités de cette partie du pays sont sous son contrôle.

APS

PALESTINE

L'ONU appelle les Etats et les organisations humanitaires à accueillir davantage de patients palestiniens de Ghaza

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a appelé mardi les Etats et les organisations humanitaires à accroître l'accueil des patients en provenance de la bande de Ghaza, dans un contexte de persistance de la crise sanitaire et humanitaire.



Le Bureau a indiqué que plus de 18.500 patients sont toujours en attente d'une évacuation médicale, apportant à la reprise des référencements médicaux vers la Cisjordanie, y compris Al-Qods-Est.

Dimanche dernier, le ministère palestinien de la Santé dans la bande de Ghaza a annoncé qu'environ 6.000 blessés ont un besoin urgent d'évacuation via le point de passage de Rafah afin de recevoir des soins, ajoutant que des cas médicaux critiques nécessitent une évacuation immédiate et que leurs vies sont en danger si des mesures urgentes ne sont pas prises. Le ministère a souligné que le

mécanisme actuel d'évacuation demeure insuffisant et qu'il faudrait des années pour évacuer l'ensemble des patients et des blessés.

Il a également insisté sur la nécessité urgente d'évacuer au moins 500 patients par jour, afin d'alléger leurs souffrances et de garantir l'accès aux soins requis.

De leur côté, des institutions sanitaires et des organisations de la société civile palestiniennes ont, auparavant, appelé à un fonctionnement effectif du point de passage terrestre de Rafah et à la levée des entraves que l'occupation sioniste cherche à imposer à la circulation à ce

niveau, de manière à permettre aux patients et blessés palestiniens de voyager librement pour se faire soigner en dehors de la bande de Ghaza et à accueillir des effectifs importants à la hauteur du nombre considérable de personnes en attente de départ pour traitement.

Des responsables de ces institutions ont indiqué, selon des sources médiatiques, qu'il n'existe toujours pas de critères clairs concernant la nature et les mécanismes de départ et de voyage des patients, des blessés ou des voyageurs, ainsi que les modalités d'accès au point de passage et les procédures y afférentes.

Cisjordanie occupée: 30 Palestiniens arrêtés par les forces de l'occupation sioniste en 24 heures

Au moins 30 Palestiniens ont été arrêtés par les forces de l'occupation sioniste en 24 heures en Cisjordanie occupée, dont trois femmes et d'anciens prisonniers, indique mardi un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Selon la même source, les arrestations ont eu lieu notamment dans les gouvernorats de Naplouse, Jénine, Qalqilya, Tulkarem, Ramallah et El Qods.

Ces arrestations "sont accompagnées d'opérations de déminage à grande échelle, d'agressions contre



les détenus et leurs familles, de tirs directs avec l'intention de tuer, d'utilisant des détenus comme

otages, ainsi que de sabotages et de destructions dans les maisons des citoyens", note le communiqué.

La Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens ont fait remarquer que l'occupant sioniste ne fait aucune distinction entre les différentes catégories de la société palestinienne. Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 21.000 en Cisjordanie occupée, y compris à El-Quds occupée, note le communiqué.

Ghaza: 10 Palestiniens tombent en martyrs dans de nouveaux bombardements sionistes

Dix Palestiniens, dont quatre enfants, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés mercredi dans des bombardements menés par l'armée de l'occupation sioniste ayant visé des tentes et des maisons de citoyens à l'est de la ville de Ghaza et au sud de la ville de Khan Younès dans le sud de l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Des sources médicales citées par

Wafa ont indiqué que sept citoyens, dont trois enfants, sont morts en martyrs et que d'autres ont été blessés lors d'un bombardement d'artillerie sioniste visant des tentes et des habitations dans les quartiers d'Al-Zeitoun et d'At-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza.

Les mêmes sources ont ajouté que trois autres citoyens palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs et plus de 1.460 autres ont été blessés dans des agressions sionistes.

que d'autres ont été blessés à la suite d'un bombardement de l'armée de l'occupation visant des tentes de déplacés dans la zone de Qizan Rashwan, au sud de la ville de Khan Younès.

Depuis l'accord de cessez-le-feu conclu le 10 octobre à Ghaza, après deux ans de génocide sioniste, au moins 529 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 1.460 autres ont été blessés dans des agressions sionistes.

AFGHANISTAN 87 personnes tuées par des mines terrestres et des restes explosifs en 2025

L'Autorité nationale afghane de gestion des catastrophes a annoncé mercredi qu'au moins 87 personnes ont été tuées et 333 autres blessées en raison d'explosions de mines terrestres et de restes explosifs en 2025 à travers le pays.

Au cours de l'année écoulée, 193 explosions dues à des détonations de mines et de munitions non explosées ont été recensées en Afghanistan, a déclaré Hafiz Mohammad Yusuf Hammad, porte-parole des autorités, signalant que 67,5 % des victimes étaient des enfants.

Malgré les opérations de déminage qui ont permis d'éliminer les dangers sur 58 km² de territoire au cours de la même période, le responsable a noté que plus de 106 000 km² du territoire afghan restent contaminés par des mines et des munitions non explosées.

Le rapport souligne que l'Afghanistan figure parmi les pays les plus durement touchés au monde par les restes explosifs de guerre.

Les Nations Unies ont récemment classé le pays au troisième rang mondial pour le nombre de victimes causées par les mines terrestres et les munitions non explosées.

PAKISTAN Environ 600 personnes tuées en janvier dans des attentats terroristes

Au moins 600 personnes ont été tuées en janvier au Pakistan à la suite d'attentats terroristes et d'opérations militaires contre des éléments des groupes terroristes, a annoncé mardi l'Institut pakistanaise d'études sur les conflits et la sécurité (PICSS).

Selon ses informations, le nombre de morts est supérieur de 40% à celui enregistré en décembre.

Parmi eux, il y a 242 terroristes éliminés par les forces de sécurité, 76 civils et 46 membres des forces de sécurité.

Au moins 133 personnes ont été blessées au cours des opérations antiterroristes, dont 71 habitants et 52 policiers et militaires.

Les forces de sécurité ont arrêté 60 terroristes.

Le mois dernier, au Pakistan, les terroristes ont commis 87 attaques, soit 28% de plus qu'en décembre 2023.

La plupart de ces attaques ont eu lieu dans les provinces de Khyber Pakhtunkhwa et du Baloutchistan.

Bien que le Baloutchistan ait connu un calme relatif tout au long du mois de janvier, les tensions ont fortement augmenté dans la région au cours des deux derniers jours du mois dernier, a noté l'Institut.

Selon le PICSS, environ 2.115 terroristes ont été éliminés en 2025 au Pakistan, ce qui représente le nombre le plus élevé de terroristes neutralisés en un an au cours de la dernière décennie.

L'année dernière, le Pakistan a connu plus de 1.000 attaques terroristes, soit le chiffre le plus élevé depuis 2014.

Ces attaques ont coûté la vie à 664 membres des forces de sécurité et à 508 civils. Le nombre d'attentats-suicides a augmenté de 53% dans le pays au cours de la dernière décennie.

AÏN-DEFLA

La ministre de la Culture insiste sur la nécessité de valoriser le classement de la ville de Miliana en tant que patrimoine architectural et arabe

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a souligné, mardi dans la wilaya d'Aïn-Defla, l'importance de valoriser le classement de la vieille ville de Miliana en tant que patrimoine architectural et urbanistique arabe par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO).



Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail et d'inspection de son secteur dans la wilaya d'Aïn-Defla, effectuée en compagnie du wali, Aissa Aziz Bouras, la ministre a estimé que l'inscription, par l'ALECSO, de la vieille ville de Miliana au registre du patrimoine architectural et urbanistique arabe, constitue "une reconnaissance arabe de sa valeur civilisationnelle et symbolique".

Elle a insisté sur le fait que la prochaine étape requiert "la valorisation de ce classement sur le terrain et la mise en exergue de l'héritage urbain et culturel de la ville, à travers le lancement d'activités et de projets qualitatifs".

Lors de sa visite au siège du Califat de l'Emir Abdelkader (Dar El Amir), la ministre a supervisé la remise, aux autorités locales, l'emblème de la distinction relativement à l'inscription de la ville dans le secteur sauvegardé de l'organisation ALECSO,

avant d'effectuer une visite de ce monument archéologique ayant bénéficié d'opérations de restauration et de réhabilitation.

La ministre a également procédé à l'inauguration du musée national de la ville de Miliana, après son aménagement, le qualifiant "d'espace de préservation de la mémoire nationale et de sauvegarde du patrimoine culturel".

Elle a salué la contribution des citoyens à son enrichissement par des pièces archéologiques et des manuscrits, "réflétant l'esprit d'appartenance et de responsabilité envers le patrimoine", renforçant son fonds historique, en vue de préserver la mémoire pour les générations futures.

Mme. Bendouda a, en outre, visité le mausolée Sidi Ahmed Benyoucef, et inspecté le projet de réhabilitation du rempart romain, considéré comme l'un des plus importants sites archéologiques et historiques, où elle a reçu des explications sur l'état d'avancement des travaux.

La visite a, également, englobé la baptisation de la salle de cinéma de Khemis Miliana du nom de l'artiste défunt "Biyouna", de son vrai nom Baya Bouzar, l'inauguration de la salle de spectacles "Mohamed Boudiaf" après d'importants travaux de restauration, ainsi que de la maison de la culture Emir Abdelkader, ayant elle aussi bénéficié d'une opération de restauration.

Des infrastructures qui constitueront "un soutien à la dynamique culturelle et un encouragement à la créativité artistique", selon la ministre.

PUBLICATIONS

Lancement de l'impression d'une série d'ouvrages universitaires en langue anglaise (OPU)

L'Office des publications universitaires (OPU) a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement de l'impression d'une série d'ouvrages universitaires en langue anglaise au titre de l'année 2026, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à renforcer l'ouverture académique et à soutenir les publications scientifiques à portée internationale.

Ce projet marque l'aboutissement des efforts de l'office dans l'accompagnement des mutations que connaît le secteur de l'enseignement supérieur et le renforcement de l'usage de la langue anglaise dans l'enseignement et la recherche scientifique, en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation académique et à la promotion de la production scientifique nationale, tout en facilitant son intégration dans l'espace scientifique international", indique la même source.

Ces publications comprennent des ouvrages académiques dans différentes spécialités scientifiques, élaborés par des enseignants universitaires selon les normes en vigueur dans l'édition universitaire, garantissant un contenu scientifique rigoureux répondant aux exigences des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

L'Office a souligné que l'usage de la langue anglaise dans la production de ces ouvrages "s'inscrit dans une démarche visant à renforcer le rayonnement de la bibliothèque numérique de l'OPU, qui a connu une ouverture au niveau international, fin 2025, permettant désormais l'acquisition des versions électroniques des publications, ce qui renforce la présence de la production scientifique nationale dans l'espace académique mondial, précisant que cette bibliothèque est accessible via le lien www.udl.opu.dz. A travers cette initiative, l'OPU réaffirme "son engagement à poursuivre le soutien à l'édition universitaire, à diversifier les langues de publication et à contribuer activement au développement du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en droite ligne avec les orientations nationales et les réformes pédagogiques décidées par le ministère de tutelle", conclut le communiqué.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MÉDÉA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF 099826019002719

Suite au AVIS D'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 36 /2025 paru sur les quotidiens nationaux : **الصوت الآخر** en date du 29/12/2025 et DK NEWS en date du 29/12/2025 relatif à la réalisation du projet cité ci-dessous.

La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, prononce l'attribution provisoire architecture du marché :

| PROJET | Soumissionnaires | Adresse | Montant TTC DA | Note technique /70 | Délais |
|--|--|----------------------------|------------------|--------------------|----------|
| Equipement d'une école coranique au pôle urbain d'ELOMARIA – wilaya de Médéa | SARL IMPRIMERIE ELDJAWDA Le gérant : RMILAOUI ABDELKRIM NIF 099826034212633 | Quartier Ain d'heb - Médéa | 14.792.890,00 DA | 59,00 | 05 jours |

Remarque : la direction des équipements publics invite les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher à nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 complété portant règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation, à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 complété portant règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Remarque : en cas de recours la commission des marchés de la wilaya est compétente d'examiner le recours

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Tel : 026.19.76.02

Fax : 026.19.76.02

N°..... /DEP/S.C.S.O.R / N°..... /2026

EMAIL : deptizi15@hotmail.fr

وزارة السكن والعمارة والمدينة والتهيئة العمرانية

مديرية الجهيزات العمومية

ولاية تizi-ouzou

مصلحة التسيير متابعة العمليات المنجزة

رقم...../M.T.M...../2026...../M.T.M...../2026

1^{ère} MISE EN DEMEURE

- Vu le marché des travaux N°2025/021.082.01/03 approuvée par le maître de l'ouvrage en date du 11/03/2025, portant Réalisation d'une (01) Ecole Primaire type « 2 » au niveau du site des 1500 Logements Location Vente commune de Draa El Mizan, Wilaya de Tizi-Ouzou (C.H.I 2023)

Lot N°01 : Bloc pédagogique et administration

- Vu le délai de réalisation relatif au projet de Six(06) mois.

- Vu l'ODS de démarrage du 11/03/2025

- Vu le courrier N° 889/SCSOR/DEP875/2025 du 01/06/2025 adressé à votre entreprise ayant trait au retard constaté sur l'avancement des travaux, de prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les recommandations émises par le BET et d'élaborer un planning d'exécution en tenant compte des retards accumulés

- Vu le rapport N° 381/ECART/2025 émanant par le BET en date du 23/11/2025 par lequel il nous a signalé que le rythme d'avancement des travaux est insuffisant par rapport à la consommation des délais contractuels à l'ordre de 30%, et l'entreprise intervient sur un seul Bloc avec un effectif jugé insuffisant.

- Vu la mise en demeure N° 1616/DEP/SCSOR/N°1635/2025 en date du 04/12/2025 adressée à votre entreprise

- Vu courrier N°283/SEP/DEM/2025 du 23/12/2025 émanant par Mr le Subdivisionnaire des Equipements Publics de la Daira de Draa El Mizane signalant que la cadence des travaux est très faible et le nombre d'effectif jugé insuffisant.

- Vu la 2ème mise en demeure N° 1722/DEP/SCSOR/N°1748/2025 en date du 31/12/2025 adressée à votre entreprise.

- Vu courrier N°08/SEP/DEM/2026 du 20/01/2026 émanant de madame le Subdivisionnaire des Equipements Publics de la Daira de Draa El Mizane signalant que la cadence des travaux est très faible et en manque de moyens humains et matériels

L'entreprise SARL TEGBH BOGHNI représentée par son gérant Mr IAMRANENE NOURDINE, éluant domicile local N°65 Rue Tala-Guelaf Boghni, Wilaya Tizi-Ouzou, est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels, accélérer la cadence des travaux, élaborer un planning d'exécution en tenant compte des retards accumulés, et de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'effet d'achever les travaux dans les délais.

Un délai de 10 jours est accordé à l'entreprise pour s'y conformer à partir de la première parution de la présente mise en demeure sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux, faute de quoi les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.

SIDI BEL-ABBES

Lancement du concours national universitaire des applications innovantes

Les activités de la première édition du concours national universitaire des applications innovantes ont été lancées, mercredi, à l'Université Djilali-Liabes de Sidi Bel-Abbes, avec la participation d'étudiants issus de plusieurs universités du pays.



Le recteur de l'Université de Sidi Bel-Abbes, le professeur Bouziani Merah, a indiqué que cette manifestation scientifique, organisée en coordination avec le pôle universitaire de Sidi Bel-Abbes et prévue jusqu'au 6 février, vise à encourager les étudiants à développer des innovations technologiques, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'économie numérique. Il a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des transformations technologiques modernes et du renforcement de l'esprit de créativité

et d'entrepreneuriat au sein du milieu universitaire.

De son côté, le superviseur du concours, le docteur Gherib Belhadj, a fait savoir que cette première édition a enregistré une participation notable de plusieurs wilayas du pays, avec l'inscription de 45 équipes lors de la phase initiale, dont 27 équipes représentant 17 universités nationales ont été retenues.

Il a ajouté que la première journée du concours est consacrée à la présentation des projets devant le comité de sélection, ainsi qu'à l'examen des défis techniques liés à l'amélioration

des performances des applications. La deuxième journée sera, quant à elle, dédiée à l'évaluation finale, à l'annonce des résultats et à la remise des prix aux lauréats.

Il a également précisé que l'évaluation des projets repose sur plusieurs critères, notamment l'impact de l'application, la qualité du projet et son potentiel de développement, soulignant que les projets primés bénéficieront d'opportunités supplémentaires pour participer aux concours des incubateurs universitaires et aux programmes d'accompagnement de l'innovation.

Plusieurs étudiants participants ont salué l'organisation de ce concours, qu'ils considèrent comme une plateforme nationale et scientifique pour la détection des jeunes talents et la promotion de l'innovation. Ils ont également souligné l'engagement de l'université à soutenir la recherche appliquée et l'entrepreneuriat numérique, et à contribuer à l'émergence d'une économie du savoir fondée sur la technologie et la créativité.

APS

EL TARF

La grève des huit jours, une l'illustration de la fusion des Algériens avec la glorieuse Révolution

Les participants à une conférence historique organisée mardi à El Tarf, à l'occasion du 69ème anniversaire de la grève des huit jours (28 janvier-4 février 1957), ont souligné que l'adhésion massive des Algériens au mot d'ordre de grève prouve la fusion du peuple algérien avec sa Révolution, bien au-delà d'un arrêt de travail ou d'une fermeture de magasins. Le directeur des Moudjahidine et des Ayants droit, Tidjani Hafsi, a indiqué, dans une allocution prononcée lors de cette rencontre abritée par la Maison de jeunes Ahmed-Betchine d'El Tarf, sous le slogan "Esprit de la mémoire, solidarité sociale, engagement économique", en présence des autorités de la wilaya, que cette grève "était un cri de souveraineté et une déclaration d'unité dans les villes et les villages, en réponse à l'appel du Front de libération nationale (FLN)". M. Hafsi a ajouté, devant une assistance constituée de représentants de la société civile, d'élèves des établissements scolaires et de stagiaires des centres de formation professionnelle, que dans le contexte de ces jours difficiles, "l'engagement authentique des commerçants s'est imposé car ils n'ont pas hésité une seconde à sacrifier leurs intérêts en mettant en avant l'intérêt de la patrie au détriment de toute autre considération". Le directeur des Moudjahidine a souligné que cette grève a "confirmé que la force de l'Algérie a toujours résidé dans l'unité de son peuple, toutes catégories sociales confondues, qu'il s'agisse de Moudjahidine, de travailleurs, d'agriculteurs, de commerçants ou d'étudiants". De son côté, le coordinateur de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Kamel Bouhafs, a indiqué que la grève des huit jours est "une étape nationale mémorable durant laquelle le peuple algérien a incarné les plus hauts idéaux de la discipline révolutionnaire". Pour sa part, Kamel Bouacha, professeur de droit international à l'Université Chadi-Bendjedid d'El Tarf, a considéré que la grève des huit jours "avait valeur de véritable référendum populaire pour l'indépendance" et "n'était, en aucun cas, sous-tendue par une augmentation des impôts ou des revendications sociales". Lors de cette conférence organisée par le bureau d'El Tarf de l'UGCAA, en coordination avec la direction des Moudjahidine et des Ayants droit, une exposition de photographies historiques et un documentaire sur la grève des huit jours ont été présentés avant que plusieurs commerçants ne soient honorés pour l'occasion.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE CHERAGA
COMMUNE D'OULED FAYET
NIF 41000200001608501050

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°01/2026

Le Président de l'APC d'Ouled Fayet lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux articles 33.39 de la Loi n° 23-12 du 4 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Ainsi que les dispositions des articles 34.40, et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour l'opération suivante :

APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE OULED FAYET EN DENRÉES ALIMENTAIRES POUR L'ANNÉE 2026:

Lot n°01: Acquisition de viandes rouges

Lot n°02: Acquisition de poulets et œufs

Lot n°03: Acquisition de fruits et légumes.

Lot n°04: Acquisition d'alimentation générale et pain.

Les établissements et fournisseurs habilités dans le domaine et intéressés par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de l'APC d'Ouled Fayet contre un paiement d'une somme de 10 000,00 DA pour frais de reproduction.

Les offres seront adressées à monsieur le président de l'APC de Ouled Fayet.

Les dossiers de soumission comprendront 03 trois plis distincts, à savoir :

a. Dossier de candidature

01- la déclaration de candidature, renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire.

02- la déclaration de probité, renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire.

03- le statut de la société, s'il y a lieu (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou S.P.A).

04- le document justifiant de la délégation de signature,

05- l'extrait du registre de commerce électronique,

06- les bilans financiers des 03 (trois) dernières années (2022-2023-2024) visés par les services fiscaux compétents, justifié par des bilans financiers.

07- les copies des attestations de mise à jour envers les organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS) en cours de validité, étayée par une liste nominative des salariés (D.A.S.).

08- Liste des moyens matériels roulant à mettre dans le cadre du présent projet (avec copies de cartes Grises et assurance en cours de validité et factures d'achats et/ou les copies des contrats de location notariés de ces mêmes Moyens et/ou contrat de leasing).

09- capacité de conservation :

09-01- chambre froide :

- Justifié par des documents légaux et réglementaires ou contrat de location notarié de ces chambres froides (construite en dur ou Modèle panneau-sandwich).

09-02- dépôt de stockage :

- Justifié par les copies d'actes de propriété des aires de stockage et d'entreprise (acte notarié de donation, Acte notarié de vente, livret foncier, acte notarié de propriété) ou contrat de location notarié de ces dépôts.

*N. B : chaque chambre froide justifiée doit être accompagnée d'un agrément sanitaire (datant d'un an)

Délivré par les services compétents et consolidée par un procès-verbal de constat de l'équipement et de Son état d'exploitation établi par un huissier de justice (datant d'un mois).

- L'espace d'emmagasinage et d'entreposage doit être consolidée par un procès-verbal de constat de l'équipement et - de son état d'exploitation établi par un huissier de justice

b. Offre technique :

1- la déclaration à soucrire, jointe en annexe, renseignée, datée et signée, cachetée par le parapheur.

2- le présent cahier des charges, avec l'ensemble de ses pages paraphées portant à la dernière page, la mention manuscrite « tu t'acceptes ».

3- tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémo technique justificatif (à reproduire pour chaque lot); liste des moyens matériels et humaines proposés pour la livraison et le stockage des produits, selon modèle joint en annexe, du présent cahier des charges (pièce éliminatoire)

4- les copies des attestations de mise à jour envers les organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS) en cours de validité, étayée par une liste nominative des salariés (D.A.S.).

c. Offre financière :

1- la déclaration de soumission, jointe en annexe, renseignée, datée et signée, cachetée.

2- le hordeur des prix unitaires (R.P.U), joint en annexe, renseigné, daté, signé et cacheté

3- le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), joint en annexe, renseigné, daté, signé et cacheté.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être insérées dans une autre enveloppe à part et cachetée sur laquelle ne seront portées que les mentions suivantes :

Commune De Ouled Fayet rue les jardins

Sous Double pli, l'enveloppe extérieure doit être anonyme ne comportant que la mention :

Avis d'appel d'offres N° 01/2026

Mr le président de la Commune De OULED FAYET

ANDEMANAGEMENT DES CANTINES SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE OULED FAYET

EN DENRÉES ALIMENTAIRES POUR L'ANNÉE 2026:

Lot n° 01: Acquisition de viandes rouges

Lot n° 02: Acquisition de poulets et œufs

Lot n° 03: Acquisition de fruits et légumes.

Lot n°04: Acquisition d'alimentation générale et pain.

*An'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Le délai de préparation des offres est fixé à (10) jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou sur le BOMOP et la presse électrique, la date de dépôt des offres, sera le dernier jour de préparation des offres à midi **12h00** et l'ouverture des plis se fera le même jour à **13h30**, en présence des soumissionnaires au siège de la commune.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE BARAKI
NIF N° 41000200001608501013

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/2026

La commune de Baraki, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale, conformément aux dispositions des articles 39-40 et 44 du décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et les articles 60 et 63 de loi n° 23-12 du 16/09/2023 correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics entre l'entreprise, société dont le gérant dispose condition minimale d'éligibilité relative au :

TRAVAUX DE RÉFÉCTION DE LA CHAUSSÉE ET L'AMÉNAGEMENT DES TRÔTOIRS DE LA RUE MUSTAPHA DJADID - Commune de Baraki

Toute entreprise et sociétés remplissant les conditions suivantes :

oi- un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine des travaux publics, activité principale et activité secondaire en travaux hydraulique, catégorie 03 et plus en cours De validité le jour de l'ouverture des plis.

02- Ayant une moyenne de chiffre d'affaires des 03 dernières années (2022-2023-2024) : 14 000 000,00 DA

03- Présentant une attestation de bonne exécution pour un ouvrage similaire ou même nature délivré par le maître d'ouvrage.

Peuvent soumissionner, et retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Baraki, contre paiement Une somme de 6000,00 DA (après de trésorerie communale) les frais de documentaires non remboursables.

Les offres déposées en deux (02) exemplaires (une "01" Originale + une "01" copie) doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

t- Le dossier de candidature (Première enveloppe) content :

- une déclaration de candidature, directement renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint,

- une déclaration de probité directement renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint,

- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats.

- Les statuts pour les sociétés uniquement pour les sociétés (Eurl, Sarl, Spa, Snc...)

- CASIER

- une copie du registre de commerce.

- Pour plus de détail voir les documents indiqués dans l'article 08 dans le cahier des charges.

z- L'offre technique comprendra (Deuxième enveloppe) content :

- La déclaration à soucrire, directement renseignée, datée, et signée, cachetée par le soumissionnaire.

- Cahier des charges directement renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire ou une personne directement mandatée portant à la Dernières page la mention manuscrite "LU ET ACCEPTÉ"

- Mémoire technique permettant l'évaluation des offres techniques, planning et délai de réalisation des travaux

3- L'offre financière comprendra (Troisième enveloppe) content :

- La déclaration à soucrire, directement renseignée, datée, et signée, cachetée par le soumissionnaire.

- Cahier des charges sera retiré à la présence du gérant ou un représentant directement mandaté.

***NB:** Aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable dans les documents (lettre de soumission, BPU et DQE)

N.B: La mémoire technique non remplis et signée le soumissionnaire élimine.

Anep : 2616003790 du 05/02/2026

Programme de la soirée

TF1 21:10



21:10

Master Crimes
Saison 1



Tandis qu'elle donne un cours à l'université, Louise Arbus, professeure de psychocriminologie, est appelée sur une scène de crime par le commissaire Rugsira. Elle découvre sur une voie de chemin de fer la victime, Sofia Perez, une jeune femme tuée de douze coups de couteau. La mise en scène est soignée : elle est assise dans un fauteuil, les mains collées à ses yeux. Dans son dos est inscrit : « J'attends le tueur parfait ». Une phrase extraite d'un livre de Louise. Cette dernière n'a pas d'autre choix que de participer à l'enquête menée par la capitaine Barbara Delandre. Elle recrute quatre de ses étudiants.

Rugby : Tournoi des Six Nations
Saison 2026
France / Irlande



Résumé *Rugby : Tournoi des Six Nations*
Saison 2026
France / Irlande



21:10

Les secrets du château



Au château de la Rochefoucauld, près d'Angoulême, une fête mondaine tourne au drame. Alors que les invités célèbres dans le détraux, Cédric De Breuil, un homme d'affaires puissant et mari de la comtesse Louise de Camaran, est assassiné dans des circonstances troubles. Chargé de l'enquête, le commandant Alex Meurisse découvre avec stupeur que le passé resurgit dans les couloirs de ce château qu'il croyait avoir oublié. Vingt ans plus tôt, ces mêmes pierres ont été témoins d'une passion secrète entre Alex, alors jeune homme issu d'un milieu modeste, et Louise, héritière d'un lignage prestigieux.

CANAL+ 21:06



21:10

Ballerina : De l'univers de John Wick



Cauchemar en cuisine
Saison 15 - Albi



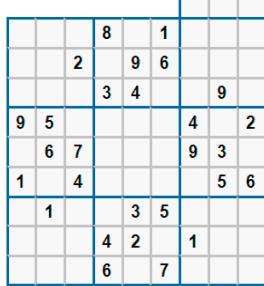
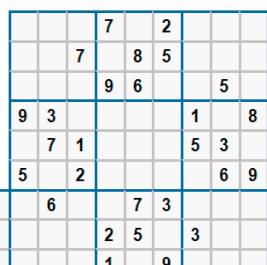
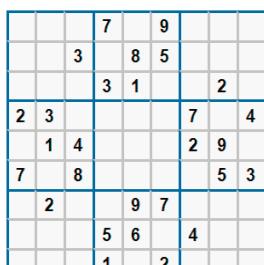
Élodie Gossuin, et Éric Antoine présentent, au cœur de l'impressionnant théâtre antique d'Orange, un karaoké géant exceptionnel, spécial années 1980. Un spectacle durant lequel 1000 spectateurs, chacun équipés d'un casque et d'un micro pourront chanter en même temps que les plus grands noms de la chanson française invités sur la scène : Phil Barney, Emile & Images, Jean-Pierre Mader... Le tout en suivant les paroles qui défilent pendant la chanson, sur leur téléphone et sur un écran projeté. Ils seront évalués, par un jury composé des professionnels de chant, des musiciens et des coaches vocaux.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2916

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

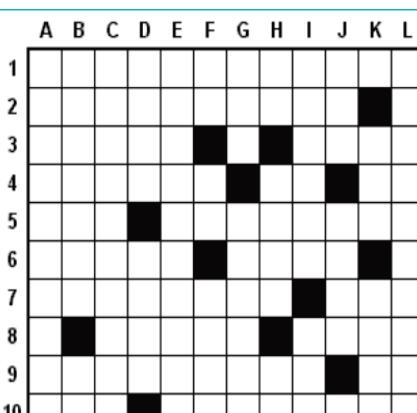


Je ne suspecterai jamais la sincérité de mes amis, ils seront toujours mes vrais juges.

Citation de Laurence Sterne ; *Les maximes, pensées et lettres* (1768)

Mots croisés N°2916

- Horizontalement:
- C'est peut-être un bon fétiche
 - Fermées par un couvercle
 - Sucoter - Dignité religieux
 - Ornés de tendres couleurs - Possessif
 - Début de compté
 - Immensité - Lançai une vedette
 - Os de mérou - Inscrir
 - Exceptionnellement - Très peu couverte
 - Outil de bœuf - Défaucher
 - Axées - Largeur de papier
 - Entrés dans la famille - Eprouverez
- Verticalement:
- Quelle courge!
 - Procédera - Ile atlantique
 - Dégagerais
 - Beaucoup - Spectacle d'intérieur
 - Andantissimo
 - Ingrurgié - Sur l'agenda, c'est un saint - Manche de pinceau
 - Fait très vague dans le stade - C'est leur cumul qui pèse lourd
 - Négation - Belle allure - Extraterrestre hollywoodien
 - Interpelat - Se décide
 - Lanceuse de fusées - Devine
 - Prit un autre ton - Rivière africaine
 - Ramèneriez une activité



Terreurs

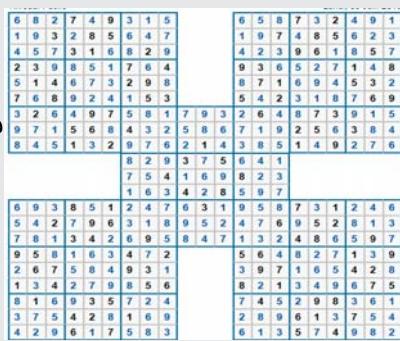


Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1616

| | | | | | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|----------------------|
| toujours | sourd | qaqnante | entrée | thymus | très fort | pas très | douceur |
| demeure | | nordique | matière de glace | du veau ni chaud ni froid | point d'eau | net | de fin |
| délimita- | tions | | | | | épelée | relier |
| productif | | | | | | éclair mental | |
| gaz de tubes | | | | mère de faon | attires | | |
| idole | | | | pli de ma fin | très léger | | |
| le dessus du panier | pronom méditant | | belles femmes vêtement militaire | | | note de musique traumatiseras | |
| plein de talent emballe-tas | | marchais sans but saule têtard | | grand dévouement | monts espagnols | de bonne heure ouvrages rigolos | armée du seigneur |
| incrus-tation | | | | | | point de saignée appareils de levage | |
| extirpe | | | | pâtes frites cri de corrida | | | |
| assom-mé | filet lumineux traces de roues | | | | paus de l'Est Irlande poétisée | | la botte de l'Europe |
| et pas ailleurs premier pronom | | frivole chérissais | | | | quart de touristie lieu d'éducation | |
| roulement gouver-ner | | renard arctique résumé de liste | | mettras de niveau zincs naquère | | | |
| unité de raionne-ment état U.S. | | | jus de la treille | | | durillon | |
| et pas ailleurs premier pronom | | | | | à peine rouge périodes de scins | emploi théâtral | |
| roulement gouver-ner | | | flottes coriace | | fraise autrefois chiffres des jours | | |
| ordures | | ancienne O.N.U. bavard à plumes | d'usage courant article de souk | mesure agraire terre en mer | | coordination arracha au péril | |
| | | | bien laver | | malin | | |
| | | | | | person-nel | | |
| | | | | | fluide gazeux | | |
| | | | | | exécuta | | |
| | | | | | | en outre | |
| | | | | | | | |

Solution

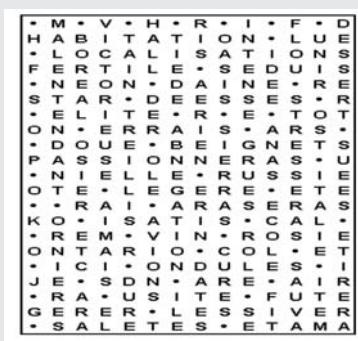
Sudoku n°2916



Mots Croisés n°2916



Grille géante n°1616



JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DAKAR 2026

Les préparatifs vont bon train (Comité d'organisation)

Les préparatifs des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Dakar 2026 s'accélèrent dans le pays, a assuré le comité d'organisation dans son dernier rapport présenté à la 145e session du Comité international olympique (CIO) qui se déroule actuellement à Milan (Italie), rapporte le site de l'instance de l'olympisme.

Le rapport présenté par le président du comité d'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse (COJOJ) de Dakar 2026, Mamadou Diagna Ndiaye, et le coordinateur général, Ibrahima Wade, fait état du passage de la phase de planification à la phase de livraison. Il table sur une accélération des progrès dans les domaines de la gouvernance, des sites et des opérations.

La confiance placée dans Dakar 2026 continue de se renforcer grâce aux « progrès tangibles » réalisés sur les chantiers en cours, des tests opérationnels ayant déjà eu lieu sur plusieurs sites, selon la

même source.

Les rénovations ont été pensées pour favoriser l'accès à long terme des jeunes athlètes, tandis que le village olympique de la jeunesse sera transformé en logements pour étudiants, souligne le site de l'instance.

« Les Fédérations internationales de sport contribuent activement au processus de livraison en se rendant régulièrement sur les sites et en participant à des webinaires consacrés à des sujets bien précis. A noter également la tenue du séminaire des chefs de mission en avril – une étape majeure sur le plan opérationnel ».

Au programme des mois à venir, l'arrivée de la flamme olympique de la jeunesse en septembre, qui s'accompagnera d'une tournée dans les 14 régions du Sénégal et de célébrations sur tout le continent, fédérant les communautés et rassemblant les pays africains autour de la flamme, avec le soutien de la Solidarité olympique. Les JOJ de Dakar 2026 se dérouleront du 31 octobre au 13 novembre 2026 et réuniront 2 700 jeunes athlètes âgés de 17 ans au maximum.

Les sites dédiés à la manifestation seront répartis sur trois zones : Dakar, Diamniadio et Saly.



JO-2036

Le CIO envisage de renforcer les procédures d'attribution

Le Comité international olympique (CIO) envisage de réformer sa procédure d'attribution des JO, avec notamment un calendrier plus structuré, alors que la prochaine attribution majeure sera celle des Jeux d'été de 2036.

« Même s'il n'y a aucune volonté de revenir au processus coûteux de candidature d'avant 2019, la procédure actuelle nécessite des ajustements », a expliqué l'ancienne présidente croate Kolinda Grabar-Kitarovic, devenue membre du CIO, lors de la 145e session

de l'instance olympique réunie à Milan. Responsable du groupe de travail sur la désignation des hôtes des JO, l'ex-dirigeante a préconisé « des calendriers structurés, une transparence accumulée et une participation plus significative des membres du CIO », dessinant de claires pistes de réformes.

Car l'instance olympique, depuis 2019, a opéré une volte-face radicale dans sa manière de choisir les organisateurs des Jeux, dans le mais d'enrayer la crise des

candidatures, de diminuer les coûts et d'éviter d'infliger aux perdants des désaveux publics. Fini les élections à suspense, sept ans avant l'échéance, où l'heureux élu surgissait d'une enveloppe lors d'une cérémonie suivie dans le monde entier, après des campagnes menées à grands frais par les délégations pour promouvoir leur dossier.

Les négociations sont désormais plus confidentielles jusqu'à la désignation d'un « hôte préférable », sélectionné à huis clos par la

commission exécutive et avisé en bout de chaîne par la centaine de membres du CIO réunis en session, sans mise en concurrence. « Nous proposons d'introduire une étape intermédiaire », avec la sélection « d'un nombre limité » de candidatures « pour une évaluation plus approfondie » reposant « sur des critères transparents publiés à l'avance », a détaillé Mme Grabar-Kitarovic.

Entre autres critères, le groupe de travail a « souligné l'importance des plans directeurs des

sites, de la clarté du programme sportif, des garanties financières, de l'expérience préalable dans l'organisation d'événements multisports », des infrastructures existantes « ainsi que la durabilité sous toutes ses formes ».

La prochaine attribution majeure du CIO sera celle des Jeux d'été de 2036, pour lesquels les « parties intéressées » affluent, de l'Inde à la Corée du Sud en passant par la Turquie, le Chili, le Qatar ou l'Afrique du Sud.

CYCLISME / TOUR DE BISKRA 2026

15 équipes en lice (organisateurs)

Cent-cinquante coureurs, relevant des catégories juniors/séniors (messieurs) et représentant 15 équipes seront au départ de l'édition 2026 du Tour Cycliste de Biskra, prévu du 5 au 7 février courant dans la capitale des Zibans, at-on avisé mercredi auprès des organisateurs.

Les participants ont été accueillis sur place ce mercredi après-midi, vers 15h00, alors que leurs responsables administratifs seront conviés un peu plus tard dans la soirée, vers 18h00, à la réunion technique traditionnelle.

La compétition débutera jeudi, par un contre-la-Montre individuel de 20 kilomètres. Son coup d'envoi sera donné à 10h00, au Quartier du 8-Mai 1945 alors que l'arrivée a été placée à El Kantara.

La deuxième étape aura lieu le lendemain, le vendredi 6 février, et elle se déroulera sur un circuit fermé de 9,6 kilomètres, que les coureurs seront appelés à parcourir 13 fois, pour une distance totale de 124 kilomètres.

Cette deuxième étape se déroulera également entre le quartier du 8-Mai 1945 et El Kantara, et d'après la même source, son départ sera donné vers 10h00.

Enfin, la troisième et dernière étape aura lieu le samedi 7 février, et elle consistera en un cours en ligne, entre le quartier du 8-Mai 1945 et El Kantara. Son départ sera donné vers 10h00.

PÉTANQUE

Le championnat régional Ouest pour les sourds les 6 et 7 février à Mascara

Le Championnat régional Ouest de pétanque en jeu court (triplette) pour les sourds se déroulera les 6 et 7 février dans la commune de Tizi, wilaya de Mascara, à-on avisé mercredi auprès des organisateurs.

A l'issue de cette phase régionale, les deux premières équipes se qualifieront pour la phase finale du Championnat d'Algérie de pétanque, prévue au mois de juin prochain, dont le lieu reste à déterminer.

car, enregistra la participation de plus de 70 boulistes représentant sept wilayas de l'Ouest du pays : Saïda, Tiaret, Chlef, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Oran et Mascara.

Le championnat d'Algérie de pétanque, prévue au mois de juin prochain, dont le lieu reste à déterminer.

RUGBY À SEPT

Premier tournoi national féminin samedi prochain à Bejaïa



Le premier tournoi national féminin de rugby à sept, toutes catégories confondues, se déroulera samedi prochain au stade de l'Unité maghrébine de Bejaïa, at-on appris mercredi

aujourd'hui de la Fédération algérienne de rugby.

Cette manifestation sportive, organisée par la Fédération algérienne de rugby en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bejaïa, réunira huit clubs engagés dans les catégories U12, U14, U16 et seniors.

Il s'agit du RC Arzew, de l'Etoile de Blida, de la JFBK Alger, de l'ESB Bologhine, de l'USR Raffour de Bouira, du JMR M'sila, du SRM M'sila et de la JSRB Bejaïa.

Les équipes participantes seront réparties en deux groupes de quatre dans chaque catégorie. Les deux premières équipes de chaque poule se qualifieront pour les demi-finales.

TENNIS / TOURNOI «M15» MONASTIR

L'Algérien Toufik Sahtali qualifié au 2e tour

Le tennisman algérien Toufik Sahtali s'est qualifié mercredi au deuxième tour du tournoi professionnel masculin «M15» de Monastir, qui se déroule du 2 au 8 février courant en Tunisie, après sa victoire en deux sets contre le Tunisien Mouad Dhaouadi. L'international algérien de 27

ans, classé 817e mondial ATP et tête de série N6 de ce tournoi, a largement dominé son jeune adversaire de 19 ans, qu'il a battu 6-0, 6-1. Au prochain tournoi, Sahtali sera opposé au Japonais Yuto Oki, qui de son côté s'est qualifié aux dépens de l'Italien Andrea De Marchi (0-6, 6-4, 6-

3). Doté d'un prize-money de 15.000 USD et organisé sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés chez l'ATP, notamment, le Coréen Gérard Lee Campana, 619e mondial et tête de série N1 de ce tournoi.

L'Algérien Hamza Reguig sorti par le Polonais Tomasz Berkietka

Le tennisman algérien Samir Hamza Reguig a été éliminé mercredi matin du tournoi professionnel masculin «M25» de Monastir (2-8 février), après sa défaite au premier tour du tableau final contre le Polonais Tomasz Berkietka (2-0).

Opposé à la tête de série N4 de ce tournoi, le jeune international algérien avait commencé par concéder le premier set (6-2) avant de se ressasser dans le deuxième, opposant une résistance farouche à son adversaire, avant de s'incliner finalement

(7-5). Au prochain tournoi, Tomasz Berkietka sera opposé au Grec Dimitris Sakellaridis, qui de son côté s'était qualifié aux dépens de l'Italien Matteo Scialabasi (6-1, 6-0).

Doté d'un prize-money de 30.000 USD et organisé sur des courts en surface rapide,

la compétition a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés chez les Pros de l'ATP, notamment, le jeune Ivoirien Elia-Kim Coulibaly, 315e mondial et tête de série N1.

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF (5^e J)

Le MCA pour confirmer, la JSK en quête d'un miracle

Les deux représentants du football algérien, le MC Alger et la JS Kabylie, sont dans l'obligation de s'imposer respectivement face à Al-Hilal du Soudan et à Al-Ahly d'Egypte, à l'occasion de la cinquième et avant dernière journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique prévue ce week-end, afin de préserver leurs chances de qualification pour les quarts de finale de la prestigieuse compétition continentale.

Le MC Alger, qui a obtenu une victoire importante lors de la précédente journée face au TP Saint-Eloï Lupopo (RD Congo) sur le score (2-0), conserve toujours des chances de décrocher l'un des deux billets qualificatifs pour le tour suivant, puisqu'un seul point le sépare du deuxième du groupe, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, à deux journées de la fin de la phase de groupes.

Cependant, la mission du « Doyen » ne s'annonce pas facile face à l'une des équipes les plus solides de la compétition, réputée pour sa bonne gestion des matchs à domicile comme à l'extérieur. Il s'agit du leader du groupe, Al-Hilal du Soudan, qui avait contraint Mamelodi Sundowns au match nul (2-2) avant de le battre (2-1) lors du match retour à Kigali. Autant de résultats qui confirment que le club algérois sera confronté à un adversaire coriace, même si la rencontre se déroulera à domicile, au stade du Chahid Ali Ammar, dit Ali La Pointe, à Douéra (Alger), vendredi soir à partir de 20h00, pour le compte du groupe C.

Il est certain que les coéquipiers du capitaine Abdellaoui mesurent parfaitement l'importance de cette confrontation et la nécessité absolue d'en-granger les trois points de la victoire afin de maintenir leurs chances de qualification avant l'ultime confrontation décisive en déplacement face à Mamelodi Sundowns, lors de la



sixième et dernière journée.

Dans l'autre rencontre du groupe C, Mamelodi Sundowns, deuxième avec cinq points, tente de revenir avec un résultat positif de son difficile déplacement à Lubumbashi (RD Congo) pour affronter le TP Saint-Eloï Lupopo (4 points), dimanche 8 février à 14h00. Un match que le représentant algérien suivra avec une grande attention, en espérant un match nul entre les deux équipes afin de s'emparer de la deuxième place, en attendant le duel décisif de la dernière journée en Afrique du Sud.

Le MC Alger partage actuellement la troisième place avec le TP Saint-Eloï Lupopo, avec quatre points chacun, tandis qu'Al-Hilal domine le groupe avec huit points, devant Mamelodi Sundowns (5 points).

« La JS Kabylie face au favori Al Ahly d'Egypte »

Concernant l'autre représentant algérien dans cette compétition continentale, la JS Kabylie, elle a besoin d'un véritable "miracle" sportif, notamment après sa défaite lors de la quatrième journée du groupe B

face à l'AS FAR (1-0), un revers qui compromet considérablement ses chances de qualification, puisqu'elle occupe la dernière place du classement avec seulement deux points après quatre journées.

Cette fois-ci, la JSK sera confrontée à un défi de taille face à l'un des principaux favoris au sacre continental, Al-Ahly d'Egypte, leader incontesté du groupe et toujours invaincu dans la compétition. De plus, le club égyptien avait largement dominé la formation kabyle au match aller au Caire (4-1).

La JS Kabylie n'a d'ailleurs

pas réussi à s'imposer à domicile lors de cette phase de groupes, se contentant de deux matchs nuls vierges face aux Young Africans de Tanzanie et à l'AS FAR (0-0).

Il s'agira du dernier match des "Canaris" sur leur pelouse du stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, prévu samedi soir à 20h00, pour le compte de la cinquième journée du groupe B. La victoire est plus que jamais impérative, tout en espérant un match nul entre l'AS FAR et les Young Africans, qui s'affrontent le même jour et à la même heure.

Face à une équipe égyptienne composée d'une "armada" de joueurs internationaux, classée quartier de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), les coéquipiers de l'attaquant expérimenté Aymen Mahiouss seront soumis à un test extrêmement difficile pour espérer empocher les trois points. Tout autre résultat signifierait une élimination officielle de la compétition.

A noter qu'Al-Ahly occupe la tête du groupe B avec huit points, suivi de l'AS FAR et du Young Africans (5 points chacun), tandis que la JS Kabylie ferme la marche avec seulement deux unités.

A l'issue de la phase de groupes, les deux premiers de chacun des quatre groupes se qualifient pour les quarts de finale de cette prestigieuse compétition continentale.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR:A-5^e J)

FC SAN PEDRO- USM ALGER

Le Guinéen Naby Laye Touré au sifflet

L'arbitre international guinéen Naby Laye Touré dirigera le match entre la formation ivoirienne du FC San Pedro et l'équipe algérienne de l'USM Alger, prévu dimanche prochain à 17h00 (heure algérienne) au Stade Laurent Pokou à San Pedro, pour le compte de la cinquième et avant dernière journée de la

Coupe de la Confédération de football, groupe A.

Le directeur de jeu guinéen Naby Laye, sera assisté par ses compatriotes, Mamady Tere et Fadiaga Kaba. Le quatrième arbitre est également guinéen, Tawel Camara Younoussa, tandis que le commissaire au match est le Béninois Atindehou Innocent. Pour rappel, l'USM Alger qui occupe la première place du groupe A avec 10 points est déjà qualifié pour les quarts de finale de la compétition, et tentera de conserver sa place de leader à l'occasion de ce déplacement en Côte d'Ivoire. En revanche, le FC San Pedro, logé à la troisième place avec trois points, est



éliminé de la course pour le prochain tour de la compétition africaine.

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF (GR : C)

Le point avant la 5^e journée

Le point sur le groupe C avant le déroulement de la cinquième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévu vendredi et dimanche prochains (heure algérienne) :

Vendredi 6 février 2026 :

MC Alger (ALG)- Al Hilal (SDN) 20h00

Dimanche 8 février 2026

St-Eloï Lupopo (RDC) - Mamelodi Sundowns (RSA) 14h00

Classement :

| | Pts | J | Diff |
|-----------------------|-----|---|------|
| 1). Al Hilal SC | 8 | 4 | +2 |
| 2). Mamelodi Sundowns | 5 | 4 | +1 |
| 3). MC Alger | 4 | 4 | 0 |
| --. St-Eloï Lupopo | 4 | 4 | -3 |

Déjà joués :

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Al Hilal SC - MC Alger | 2-1 |
| Mamelodi Sundowns - St-Eloï Lupopo | 3-1 |
| MC Alger - Mamelodi Sundowns | 0-0 |
| St-Eloï Lupopo - Al Hilal SC | 1-1 |
| Mamelodi Sundowns - Al Hilal SC | 2-2 |
| St-Eloï Lupopo - MC Alger | 1-0 |
| Al Hilal SC - Mamelodi Sundowns | 2-1 |
| MC Alger (ALG) - St-Eloï Lupopo (RDC) | 2-0 |

Reste à jouer :

6^e et dernière journée (13, 14, 15 février 2026) :

| |
|------------------------------|
| Mamelodi Sundowns - MC Alger |
| Al Hilal SC - St-Eloï Lupopo |

NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF

Le programme de la cinquième journée

Programme de la cinquième journée de la Ligue des champions de la CAF prévu ce week-end (6-8 février 2026) en heure algérienne:

Vendredi 6 2026

MC Alger (ALG)- Al Hilal (SDN) 20h00

Samedi 7 février 2026

Power Dynamos (ZAM)- RS Berkane (RSA) 14h00

Petro Atletico (ANG)- Simba (TAN) 17h00

AS FAR (MAR)- Young Africans (TAN) 20h00

JS Kabylie (ALG)- Al Ahly (EGY) 20h00

Dimanche 8 février 2026

St Eloi Lupopo (RDC)- Mamelodi Sundowns 14h00

Rivers United (NGR)- Pyramids (EGY) 17h00

Stade Malien (MLI)- ES Tunis (TUN) 17h00

NDLR : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS (17^e JOURNÉE) Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue des matchs de mardi et mercredi, pour le compte de la 17^e journée.

Mardi, 3 février 2026

MC Oran - Olympique Akbou 0-1
CS Constantine - ES Mostaganem 2-1

Mercredi, 4 février 2026

USM Khencela - ASO Chlef 2-2
MC El Bayadh - MB Rouissat 2-0

En cours : JS Saoura - ES Sétif

Reportés : JS Kabylie - ES Ben Aknoune
MC Alger - USM Alger
Paradou AC - CR de Belouizdad

| Classement : | Pts | J |
|---------------------|-----|-----|
| 1). MC Alger | 36 | 15 |
| 2). O. Akbou | 26 | 17 |
| --). CS Constantine | 26 | 17 |
| 4). CR Belouizdad | 24 | 15 |
| --). USM Alger | 24 | 15 |
| --). ES Ben Aknoune | 24 | 16 |
| 7). JS Kabylie | 23 | 15 |
| --). MB Rouissat | 23 | 17 |
| --). MC Oran | 23 | 17 |
| 10). JS Saoura | 22 | 16 |
| --). USM Khencela | 22 | 17 |
| 12). ES Sétif | 19 | 16 |
| 13). ASO Chlef | 18 | 17 |
| 14). Paradou AC | 17 | 16 |
| 15). ES Mostaganem | 12 | 17 |
| 16). MC El-Bayadh | 10 | 17. |

RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA)

Le programme des rencontres de la 16^e journée

Programme des rencontres de la 16^e journée du championnat de football de la Régionale Une (ligue d'Ouargla), groupes (A) et (B), prévus ce week-end :

Groupe A-A

S. Sidi Bouaziz - CR. À Amenas
CS. Belle Vue (El-Oued) - CS. Téguen-tourine
IRB. Berriane - W. Debila
CRB. Ksar El-Hirane - TR. Tigiddine
MC. Mekhadma - NRI. Laghraba(El-Meghaier)
EFA. Nezla - CISR. Robbah
IR. Hassi Delaa - NR. Boughoufala

Groupe B-B

ES. Moggar-OB. Ghardaïa
CA. Souf - W. El-Meghaier
C. Nahaggar (Tamanrasset) - Wifak Ain-Madhi
IRB. Laghouat - États-Unis. Menia
Nadjm Boughoufala - NR. Sorro Sahli
IRB. Ain Beida - JSK. Ouargla
Itihad Hamadine - NT. Souf.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (17^e JOURNÉE) L'O. Akbou et le CS Constantine nouveaux dauphins

L'Olympique Akbou et le CS Constantine se sont hissés provisoirement à la deuxième place du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, après leur victoire respective contre le MC Oran (1-0) en déplacement et l'ES Mostaganem (2-1) à domicile, mardi en ouverture de la 17^e journée.

Après avoir bien résisté aux assauts des gars d'El Hamri, le club de la Soummam, désormais dirigé sur le banc par le coach Kamel Guerbi, a sorti ses griffes en toute fin de match et porté l'estocade par Sediri (82e), empochant ainsi trois points précieux qui font de lui l'un des deux nouveaux dauphins du MC Alger.

De son côté, et après cette défaite surprise à domicile, le MCO reste scotché à la 9^e place, à égalité de points avec la JS Kabylie et le MB Rouissat, avec 23 points pour chaque club.

L'autre bonne opération de la journée est à mettre à l'actif du CS Constantine qui rejoint l'Olympique Akbou à la deuxième place à la faveur de la précieuse mais difficile victoire arrachée sur le fil contre le mal classé, l'ES Mostaganem (2-1). Avantagé par le terrain, les "Sanafir" ont été les premiers à trouver le chemin des filets, grâce à Mohamed Benchaïra (24e), mais les visiteurs ont réussi à niveler la marque à la 55^e minute par l'intermédiaire de Benamar Benali (1-1).

Un résultat qu'ils ont réussi à préserver jusqu'à l'ultime minute du temps réglementaire, avant de s'effondrer devant Derradjia qui a offert ainsi une victoire sur le fil à son équipe (2-1). Un vrai coup de massue sur la tête des coéquipiers de Motrani, mais qui sur le plan comptable ne change pas grand-chose à leur triste sort, car ils restent avant-derniers au classement général, avec seulement douze unités au comp-

teur.

L'ESM compte cinq longueurs de retard sur son précédent au classe-



ment général, le Paradou AC, et commence donc à se voir sérieusement menacé de relégation dans cette deuxième partie de saison.

Les péripéties de cette 17^e journée se poursuivent mercredi, avec le déroulement de trois autres matches : USM Khencela - ASO Chlef, MC El Bayadh - MB Rouissat et une promesse JS Saoura - ES Sétif.

Concernant les duels JS Kabylie - ES Ben Aknoune, Paradou AC - CR Be-

louizdad et MC Alger - USM Alger, ils ont été reportés à des dates ultérieures en raison de la participation de certains parmi ces clubs aux différentes joutes continentales de la CAF.

La JSK et le MCA sont engagés en effet en Ligue des champions, alors que l'USMA et le CRB sont en lice en Coupe de la Confédération. Leurs matchs continentaux sont prévus le week-end prochain.

COUPE DU ROI D'ESPAGNE

Le FC Barcelone premier qualifié pour les demies

Le FC Barcelone, tenant du titre, a évité mardi le piège d'Albacete (2-1), club de deuxième division qui venait d'éliminer le Real Madrid, et s'est qualifié pour les demi-finales

de la Coupe du Roi.

club catalan, leader de Liga, a mis fin au rêve des locaux grâce à deux buts inscrits par le prodige Lamine Yamal (39e, 1-0) et le défenseur uruguayen Ronald Araujo, de retour comme titulaire et capitaine après

avoir pris une pause fin 2025 (56e, 2-0). Albacete avait réduit le score en fin de match sur un coup de tête de Javi Moreno (86e, 2-1) et aurait pu pousser le Barça en prolongation sans un sauvetage sur sa ligne de Gerard Mar-

tin (90e+2).

Les autres billets pour le dernier carré se joueront mercredi entre Alavés et la Real Sociedad, Valence et l'Athletic Bilbao, puis jeudi entre le Betis Séville et l'Atlético Madrid.

LIGUE 2 AMATEUR - USM EL HARRACH AGO le 10 février (Club)

L'USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de Ligus 2 amateur de football, a annoncé mardi soir, qu'il tiendra son Assemblée Générale Ordinaire (AGO) le 10 février, et lors de laquelle il procédera à l'installation des commissions de candidature et de recours, pour préparer l'Assemblée Générale Elective (AGE), destinée à désigner un nouveau président au club. Parmi les principaux points qui seront à l'ordre du jour de cette AGO, la présentation des bilans moraux et financiers du président démissionnaire Sofiane Touahria, qui avait rendu le tableau le 24 octobre dernier, estimant que les conditions ne lui permettaient plus de travailler sereinement.

Fin novembre 2025, le club

avait commencé à préparer une première Assemblée Elective, mais même après avoir attendu plusieurs jours, la commission de candidatures n'avait reçu aucun dossier pour la succession de Touahria.

Une impasse qui avait conduit à l'installation d'un directoire, pour gérer les affaires courantes du club au cours des deux derniers mois, avant de procéder à la préparation de cette deuxième AGE. L'USMH occupe actuellement la deuxième place au classement général du Groupe Centre-Ouest de la Ligue amateur, avec 35 points.

Il compte six longueurs de retard sur l'actuel leader, la JS El Biar (41 pts), mais ne désespère pas de jouer l'accession en Ligue 1 Mobilis.

ARABIE SAOUDITE

N'Golo Kanté s'engage avec Fenerbahçe

Le milieu de terrain international d'Al-Ittihad, N'Golo Kanté s'est engagé avec Fenerbahçe après deux saisons et demi dans le championnat saoudien, a annoncé mercredi le club d'Istanbul.

"Certaines histoires prennent du temps, mais elles ne finissent jamais. Bienvenue à Fenerbahçe, N'Golo Kanté", a écrit sur

le club turc sur les réseaux sociaux, sans préciser la durée du contrat offert au joueur.

L'objectif de Kanté (34 ans) qui rejoint un club engagé en Ligue Europa, est de rester opérationnel dans l'optique de la Coupe du monde coorganisée par les Etats-Unis, le Mexique et le Canada (11 juin - 19 juillet).



AL HILAL

BENZEMA : "C'EST LE REAL EN ASIE"

Transféré à Al Hilal dans les derniers instants du mercato d'hiver, Karim Benzema (38 ans) s'est réjoui de débarquer dans une équipe qu'il considère comme l'équivalent du Real Madrid asiatique. "Je suis heureux et fier d'être ici. C'est une superbe équipe, avec une grande histoire, qui a gagné énormément de trophées. C'est un peu le Real Madrid ici en Asie", a estimé l'attaquant français dans un entretien accordé aux médias du club de Riyad.

En conflit avec Al Ittihad, l'ancien avant-centre de la Maison Blanche avait voulu changer d'air dès cet hiver.

RUBEN NEVES JUSQU'EN 2029

Al Hilal a officialisé ce mercredi la prolongation de contrat de Ruben Neves (28 ans), désormais lié au club saoudien jusqu'en juin 2029. Le milieu portugais, dont l'avenir suscitait des interrogations ces dernières semaines, était notamment évoqué du côté du Real Madrid, sans qu'aucune démarche concrète n'aboutisse. Une manière pour le leader de Roshi Saudi League de sécuriser l'un de ses cadres et d'afficher sa volonté de stabilité, dans un contexte de mercato hivernal particulièrement actif pour la formation saoudienne.



MILAN JIMÉNEZ À BOURNEMOUTH POUR 25 M€

Prêté par l'AC Milan à Bournemouth depuis l'été dernier, Alex Jiménez (20 ans, 20 matchs et 1 but en Premier League cette saison) va définitivement poursuivre sa carrière avec les Cherries. Selon le journaliste Fabrizio Romano, le latéral droit espagnol s'engagera cette semaine jusqu'en juin 2031 avec la formation anglaise, dans le cadre d'un transfert estimé à 24,8 millions d'euros, bonus compris.

La moitié de la somme reviendra au Real Madrid, club formateur du joueur, qui détenait 50% des droits de revente.

ALLEGRI ENCENSE RABIOT

Auteur d'une nouvelle prestation de haute volée à Bologne (0-3), mardi en Serie A, Adrien Rabiot (30 ans, 19 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) continue de s'imposer comme l'un des hommes forts de l'AC Milan. Déjà très influent ces dernières semaines, le milieu français confirme son importance dans l'équilibre et l'efficacité du collectif lombard, au point de susciter une sortie appuyée de son entraîneur.

"Oui, c'est la meilleure version de Rabiot", a assuré Massimiliano Allegri après la rencontre. Le technicien italien a salué l'impact global de son milieu, tant dans le jeu que dans les moments clés, estimant que le Bleu évoluait aujourd'hui à un niveau de maturité et de constance rarement atteint dans sa carrière.

NAPLES

LANG : "UN JOUR, LA VÉRITÉ SORTIRA"

Prêté à Galatasaray jusqu'à la fin de la saison, Noa Lang (26 ans, 1 match toutes compétitions avec Galatasaray cette saison) n'a pas caché les raisons de son départ de Naples. Dans un entretien accordé à la chaîne YouTube d'ESPN aux Pays-Bas, l'ailier néerlandais a laissé transparaître une relation compliquée avec Antonio Conte, allant jusqu'à remettre en cause les méthodes de l'entraîneur italien.

"Je sais qu'aux Pays-Bas, vous pensez souvent que tout est de ma faute, mais un jour, la vérité sortira, a glissé l'Oranje, avant d'être plus explicite. Il faut être traité justement, et je n'ai absolument pas eu ce sentiment. Je voulais me battre et rester, mais il y a une Coupe du monde en juin et mon choix est basé là-dessus."



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid**RÉDACTION ADMINISTRATION**

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - CHINE**Le président de la République adresse un message à son homologue chinois**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi, un message de gratitude et de reconnaissance au président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping.



"A son Excellence, Monsieur Xi Jinping, président de la République populaire de Chine. Excellence, Monsieur le président et cher ami, J'ai reçu avec une immense gratitude et une profonde reconnaissance le message de félicitations que vous nous avez adressé suite au lancement réussi du satellite (Alsat-3) depuis le centre de Jiuquan, en République populaire de Chine. Je tiens à exprimer à votre Excellence mes sincères remerciements

pour les sentiments nobles et authentiques dont vous nous avez fait part dans votre message, lesquels témoignent de la profondeur des relations entre nos deux pays, ainsi que de l'amitié solide et de la coopération fructueuse qui les caractérisent", lit-on dans le message du président de la République.

"Comme vous, Excellence, je suis pleinement convaincu que cette réalisation constitue un jalon important dans l'édifice de nos relations historiques, qui connaissent aujourd'hui leur phase la plus aboutie, grâce à la volonté politique que nous partageons pour la concrétisation du partenariat stratégique unissant nos deux pays amis", a poursuivi le président de la République.

Et d'ajouter : "A l'occasion de la célébration de cet accomplissement, je ne puis que renouveler à votre Excellence l'assurance de notre engagement sincère et de notre ferme détermination à continuer d'oeuvrer, avec vous, à la concrétisation de davantage de succès, d'acquis et de réalisations, en réponse aux aspirations de nos deux pays et de nos deux peuples amis". Tout en vous réitérant l'expression de mes sincères remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le président et cher ami, l'assurance de ma très haute estime et de ma profonde amitié", a conclu le président de la République.

COOPÉRATION ALGÉRIE - PNUD**Le développement social au cœur des priorités nationales**

Par Abed Meghit

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a reçu à Alger la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement, Natasha Van Rijn, dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et le PNUD.

Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre des politiques nationales visant à promouvoir l'emploi, le développement social et la protection sociale.

Les échanges ont porté sur les voies et

moyens de consolider cette coopération, afin de soutenir les objectifs nationaux dans les domaines du développement social, de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion professionnelle.

Le ministre a rappelé que toute coopération internationale doit s'inscrire en parfaite cohérence avec les priorités définies par l'État algérien.

Abdelhak Saïhi a mis en avant le modèle de l'économie sociale et solidaire adopté par l'Algérie, le qualifiant de choix stratégique fondé sur les spécificités de la société nationale.

Ce modèle constitue, selon lui, un prolongement naturel du système de sécurité

sociale, basé sur les principes de justice sociale, de solidarité et d'entraide intergénérationnelle. De son côté, la représentante du PNUD a salué les politiques engagées par l'Algérie en matière de développement social, réaffirmant la disponibilité de son organisation à apporter un appui technique adapté, dans le respect des choix souverains du pays.

Les deux parties ont souligné l'importance de maintenir une concertation étroite et une coordination continue, afin de renforcer l'impact des actions menées et de soutenir durablement l'emploi et le développement social à l'échelle nationale.

ALGÉRIE - PORTUGAL**Les relations bilatérales sont excellentes et spéciales (MAE portugais)**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de la République portugaise, M. Paulo Rangel, a qualifié d'"excellentes" et "spéciales" les relations entre son pays et l'Algérie, souhaitant que sa visite en Algérie sera une occasion pour les consolider davantage. "C'est un honneur pour moi d'être reçu par Monsieur le président de la République et je suis content de visiter l'Algérie, une occasion de créer les conditions pour consolider les relations bilatérales qui sont déjà excellentes et spéciales", a déclaré M. Rangel, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Outre l'état des relations entre l'Algérie et le Portugal qui partagent les mêmes va-

leurs, le ministre portugais a indiqué avoir abordé avec le président de la République les perspectives d'avenir de cette relation bilatérale ainsi que les relations très importantes entre l'Algérie et l'Union européenne.

Il a ajouté avoir évoqué avec le président de la République les questions internationales, notamment "le Moyen-Orient, les conflits en Afrique et la situation au Sahel". Par ailleurs, le ministre portugais a rappelé, à cette occasion, la teneur de "sa réunion très approfondie et détaillée" avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attafa.

ANP**L'Armée nationale populaire intensifie la lutte antiterroriste et le combat contre la criminalité organisée à l'échelle nationale**

L'Armée nationale populaire (ANP) poursuit, avec détermination et professionnalisme, ses opérations de sécurisation du territoire national, enregistrant des résultats significatifs au cours de la période allant du 23 janvier au 3 février 2026.

Selon un bilan opérationnel rendu public mercredi, ces actions traduisent la vigilance permanente et la disponibilité constante des forces armées face aux menaces terroristes et aux réseaux de criminalité organisée sous toutes leurs formes.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont neutralisé quatre terroristes dangereux lors d'opérations menées dans la wilaya d'Aïn Defla, relevant de la 1re Région militaire.

Ces interventions ont permis la récupération de quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, de deux grenades ainsi que d'une importante quantité de munitions, confirmant l'efficacité des dispositifs opérationnels déployés sur le terrain.

Parallèlement, la dynamique de pression exercée sur les groupes terroristes a conduit à la reddition de deux individus armés, identifiés sous les noms de « K.M »,

dit « El Tarmidi », et « H.M », dit « Nasr-Ed-dine ». Ces derniers se sont rendus aux autorités militaires dans les régions de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam, en possession d'un pistolet mitraileur Kalachnikov, de deux fusils semi-automatiques, de munitions et de divers équipements.

Dans le même contexte, six éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'opérations distinctes à travers plusieurs régions du pays, portant un coup supplémentaire aux réseaux logistiques de ces organisations criminelles.

La lutte contre la criminalité organisée, notamment le narcotrafic, a également enregistré des résultats notables. Des détachements combinés de l'ANP, en coordination étroite avec les différents services de sécurité, ont intercepté 76 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de plus de 11 quintaux et 38 kilogrammes de kif traité en provenance des frontières avec le Maroc. À ces saisies s'ajoutent 13,28 kilogrammes de cocaïne et plus de 4,5 millions de comprimés psychotropes, illustrant l'ampleur du combat mené contre ce fléau qui menace la sécurité et la santé publiques.

L'ensemble de ces résultats confirme l'engagement résolu de l'ANP à préserver la sécurité, la stabilité et la souveraineté du pays, en neutralisant les menaces à leurs racines et en protégeant les citoyens contre toutes les formes de criminalité.

Abed M.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

Drogue et société : l'urgence d'une vigilance globale pour protéger la jeunesse et la cohésion nationale

Les quantités importantes de drogue régulièrement saisies par les services de sécurité constituent un signal d'alarme qui ne saurait être ignoré.

Elles révèlent l'ampleur d'un phénomène insidieux qui menace directement l'évolution saine de la jeunesse et fragilise, à terme, l'équilibre social et moral de la société.

Face à cette réalité préoccupante, la nécessité d'une vigilance accrue s'impose comme une condition essentielle pour empêcher endiguer les dérives qui entraînent l'avenir des jeunes générations.

La lutte contre la toxicomanie ne peut se réduire à une simple réponse sécuritaire ou punitive, aussi indispensable soit-elle.

Si les opérations menées contre les réseaux criminels ont permis d'importants coups de filet et l'élimination de nombreux narcotrafiquants, l'expérience démontre que la répression seule ne suffit pas à enrayer durablement ce fléau.

La consommation de drogues trouve ses racines dans des causes multiples, souvent sociales, économiques et psychologiques, qui exigent une approche globale et réfléchie.

Les chercheurs et spécialistes s'accordent aujourd'hui sur la nécessité de comprendre les mécanismes qui conduisent certains jeunes vers la dépendance.

Le mal-être social, la marginalisation, l'échec scolaire, la précarité ou encore la perte de repères figurent parmi les facteurs favorisant l'extension du phénomène.

Dans ce contexte, les avancées scientifiques et médicales ouvrent des perspectives nouvelles, permettant de considérer le consommateur avant tout comme un patient nécessitant un accompagnement thérapeutique, plutôt que comme un simple délinquant.

Toutefois, cette approche humaine et préventive ne doit en aucun cas occulter la gravité des actes commis par les trafiquants de drogue.

Ces derniers, organisés en réseaux structurés, transforment un commerce illégal en une activité hautement lucrative, au mépris total de la santé publique et de la sécurité collective.

Leur responsabilité est d'autant plus lourde qu'ils sont souvent impliqués dans d'autres formes de criminalité, notamment le trafic d'armes, constituant ainsi un dangereux cocktail déstabilisateur pour les sociétés.

L'argent généré par ces pratiques maieuses représente une menace supplémentaire.

Le blanchiment des capitaux issus du narcotrafic alimente des circuits occultes susceptibles de financer le terrorisme, de nourrir la corruption et de fragiliser les institutions.

De nombreuses nations ont payé un lourd tribut à cette économie souterraine qui gâche l'Etat, affaiblit l'autorité publique et érode la confiance des citoyens.

Au-delà de ses ravages sociaux, le trafic de drogues constitue également un danger pour la stabilité politique et la morale publique.

Il engendre des désordres croissants, favorise la criminalité et compromet les efforts de développement.

Face à un phénomène transnational par essence, le débat international s'oriente de plus en plus vers une mutualisation des moyens de lutte, fondée sur la coopération entre Etats.

L'échange d'informations, le renforcement des contrôles douaniers aux frontières, la surveillance des flux financiers et la mise en place de barrières efficaces contre le blanchiment d'argent apparaissent comme des leviers incontournables.

La protection de la jeunesse et la préservation de la cohésion sociale passent par une mobilisation collective, conjuguant prévention, traitement, répression ciblée et coopération internationale, afin de bâtir une réponse durable face à l'une des menaces les plus sérieuses de notre époque.

Abed M.